



attrelos

*Une Ville  
au cœur qui bat*

*Procès Verbal de la séance*

*du Conseil Municipal*

*Mercredi 29 Mai 2019*

L'an deux mil dix-neuf, le 29 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal convoqué le 23 mai 2019 s'est réuni à la Mairie, dans la salle de ses séances.

La présidence du Conseil Municipal est assurée par Monsieur Dominique BAERT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	PROCURATION A	ABSENTS
M. Dominique BAERT, Maire	X			
M. Henri GADAUT	X			
Mme Marie-Christine RINGOTTE	X			
Mme Anne DUQUESNOIS	X			
M. Kamel KHITER	X			
Mme Myriam DE SMEDT	X			
Mme Danielle CUCHERE	X			
M. Georges PRPIC		X	M BAERT	
M. Daniel LEFEVRE	X			
Mme Michèle COQUELLE	X			
Mme Juliette KERAUDY		X	M KHITER	
M. Jean VANDOORNE	X			
M. Robert BEDART	X			
Mme Martine LEBLANC	X			
M. Henri CALONNE	X			
Mme Laurence SUEUR		X	Mme DE SMEDT	
Mme Annie CHANTRIE	X			
M. Denis CROIGNY		X	M LEMAY	
M. Brice WETE-MATOUBA	X			
M. Guy-Noël LEMAY	X			
M. Karl MONRABAL	X			
Mme Nora MILOUDI	X			
Mme Lina DJAFER-CHERIF		X	Mme RINGOTTE	
Mme Zohra REIFFERS	X			
Mme Sylvie ZAIDI		X	Mme REIFFERS	
Mme Palma BONTE	X			
Mme Myriam LESTIENNE		X	M LEFEVRE	
Mme Catherine OSSON		X	Mme DUQUESNOIS	
M. Michel DEBAETS		X	M GADAUT	
M. Jacques DELFOSSE	X			
M. Tarik MEKKI, Secrétaire de séance	X			
Mme Eugénie LECLUSE		X	Mme CUCHERE	
M. Patrick ROUSSEAU	X			
M. Gilbert CHARLES	X			
M. Roger ACKERMANN		X		
Mme Marie-Chantal BLAIN	X			
Mme Yolande VANGERMEERSCH	X			
Mme Virginie VERHELLE		X	Mme BLAIN	
Mme Danielle ACQUART	X			
M Bernard DE KETEL		X	Mme VANGERMEERSCH	
Mme Sandrine DEBLOCK		X		
M. Domenico PULEO	X	X		
M. Thierry DUEL	X			

### **Monsieur le Maire**

Avant de procéder à l'appel, je confirme à notre assemblée que Monsieur Christophe RICCI a démissionné de ses fonctions d'Adjoint au Maire et de Conseiller Municipal de la commune de Wattrelos auprès des services préfectoraux par lettre en date du 28 mars 2019. Cette démission a été acceptée par le Préfet le 12 avril 2019. En conséquence, je vous informe que Monsieur Gilbert CHARLES, suivant de liste, a intégré notre Conseil. Je le déclare installé ce jour dans ses fonctions de Conseiller Municipal, et lui souhaite la bienvenue au nom de vous tous.

*Applaudissements*

Nous reviendrons ultérieurement sur le sujet avec le rapport n° 1.

Tant que j'y suis, dans le carnet rose, si j'ose dire, permettez-moi de me réjouir avec vous toutes et vous tous, mes chers collègues, que deux d'entre nous, deux de mes adjoints ont choisi, en toute discrétion, d'unir leurs destinées, puisqu'il y a une semaine, Henri GADAUT et Martine LEBLANC ont choisi d'unir leur destinée en se Pacsant.

*Applaudissements*

J'avoue une lourde responsabilité dans cette histoire car non seulement, c'est grâce à moi ou à cause de moi, l'avenir nous le dira, chacun a son avis là-dessus, qu'ils se sont rencontrés et en plus, jeune Député, alors j'avais voté le pacs. J'ai donc une double responsabilité dans ce qui s'est passé la semaine dernière. Ceci dit j'assume et avec amitié et affection je leur adresse selon la formule usuelle mais sincère : tous nos vœux de bonheur !

*Applaudissements*

Je demande à Monsieur le Directeur Général des Services de procéder à l'appel nominal.

Il y a lieu de procéder à la désignation du secrétaire. Je vous propose au bénéfice de l'âge Monsieur Tarik MEKKI.

Y-a-t-il une objection ? Monsieur Tarik MEKKI est donc désigné secrétaire.

Il y a lieu de valider le procès-verbal de la séance du 21 mars 2019. Je n'ai pas été saisi d'observations. Y en a-t-il ?

Procès-verbal de la séance du 21 mars 2019 : Adopté à l'unanimité

## **Déploiement de la fibre optique sur Wattrelos**

Comme je vous l'avais annoncé, nous avons le plaisir d'accueillir, en ce début de séance, Monsieur Laurent VITOUX, Directeur Régional d'Orange et son Adjoint, Monsieur Jory HENNION. Je leur ai demandé de nous faire un point sur la stratégie d'Orange concernant la fibre, l'état de son déploiement sur Wattrelos et le calendrier prévisionnel de celui-ci.

Après une présentation d'environ 15 minutes, avec l'appui d'un power point, Messieurs VITOUX et HENNION répondront bien volontiers aux questions sur ces sujets que vous souhaiterez leur poser.

J'ai souhaité, en effet, cette information qui concerne la vie quotidienne de nos concitoyens, de tous nos concitoyens. Il n'y a pas de discrimination ou de réserve, il y a un plan de déploiement qui va nous être présenté. J'ai souhaité, justement, que l'ensemble des élus dans leur diversité puissent être informés et, par-delà ce Conseil Municipal, l'ensemble de la population

Monsieur VITOUX, je suis très honoré et vous remercie d'avoir bien voulu répondre à mon invitation et je vous passe la parole.



# Conseil Municipal Wattrelos

Laurent VITOUX

Délégué Régional Nord Pas-de-Calais

 @LaurentVitoux



Jory HENNION

Directeur des Relations avec les  
Collectivités Locales

 @JoryHennion





L'engagement d'Orange est de déployer tous les logements et locaux professionnels Zone AMII Orange à fin 2020. hors refus des tiers et raccordement à la demande (fin 2022).

- Pour cela, Orange va investir 2 milliards d'euros supplémentaires sur la période en plus du milliard d'euros investi par an depuis 3 ans sur fonds propres bien sûr !
- Ce qui nous permet de tenir nos engagements pris auprès de l'Etat
- A date, Orange dispose de 12 millions de logements raccordables au FTTH et assurait 72% des déploiements
  - ⇒ **Dans le Nord et le Pas-de-Calais**, nous venons de franchir le cap des 860 000 foyers adressés par nos armoires (sur un total d'un 1,07 million à réaliser) et plus de **520 000** logements sont d'ores et déjà éligibles à la Fibre dans plus de 170 communes
  - ⇒ **Sur la MEL** plus de 460 000 des foyers sont adressés par nos armoires (Sur un total de 506 000 et plus de **280 000** peuvent désormais souscrire à une offre fibre auprès de leur opérateur



## **Un déploiement ouvert aux autres opérateurs**

### **En conformité avec les principes édictés par l'ARCEP,**

- notre offre permet la mutualisation des réseaux hors zone très dense en laissant le choix à l'utilisateur final de son fournisseur de services
- elle est ouverte à tous les opérateurs

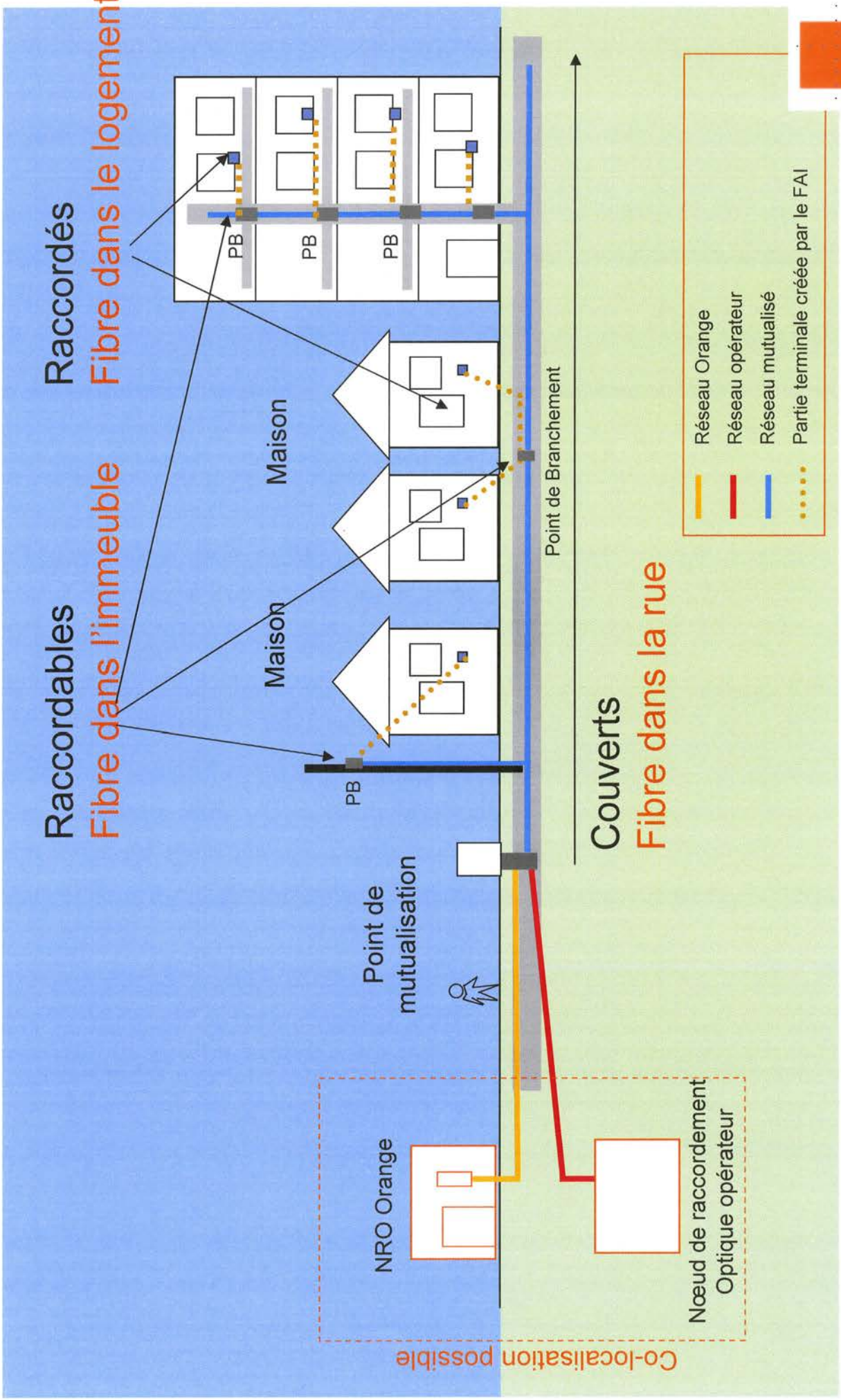
## **Une stratégie en collaboration avec les acteurs du déploiement**

### **Une relation étroite avec les collectivités locales**

- pour un aménagement harmonieux du territoire
- pour favoriser la compétitivité des territoires

### **Une relation de confiance avec les professionnels de l'immobilier**

- une information personnalisée sur les enjeux et la pédagogie de la fibre
- une équipe dédiée pour accompagner localement les professionnels de l'immobilier dans leur démarche



Raccordables

Fibre dans l'immeuble

Raccordés

Fibre dans le logement

Maison

Maison

Point de mutualisation

Point de Branchement

Couverts

Fibre dans la rue

NRO Orange

Noeud de raccordement  
Optique opérateur

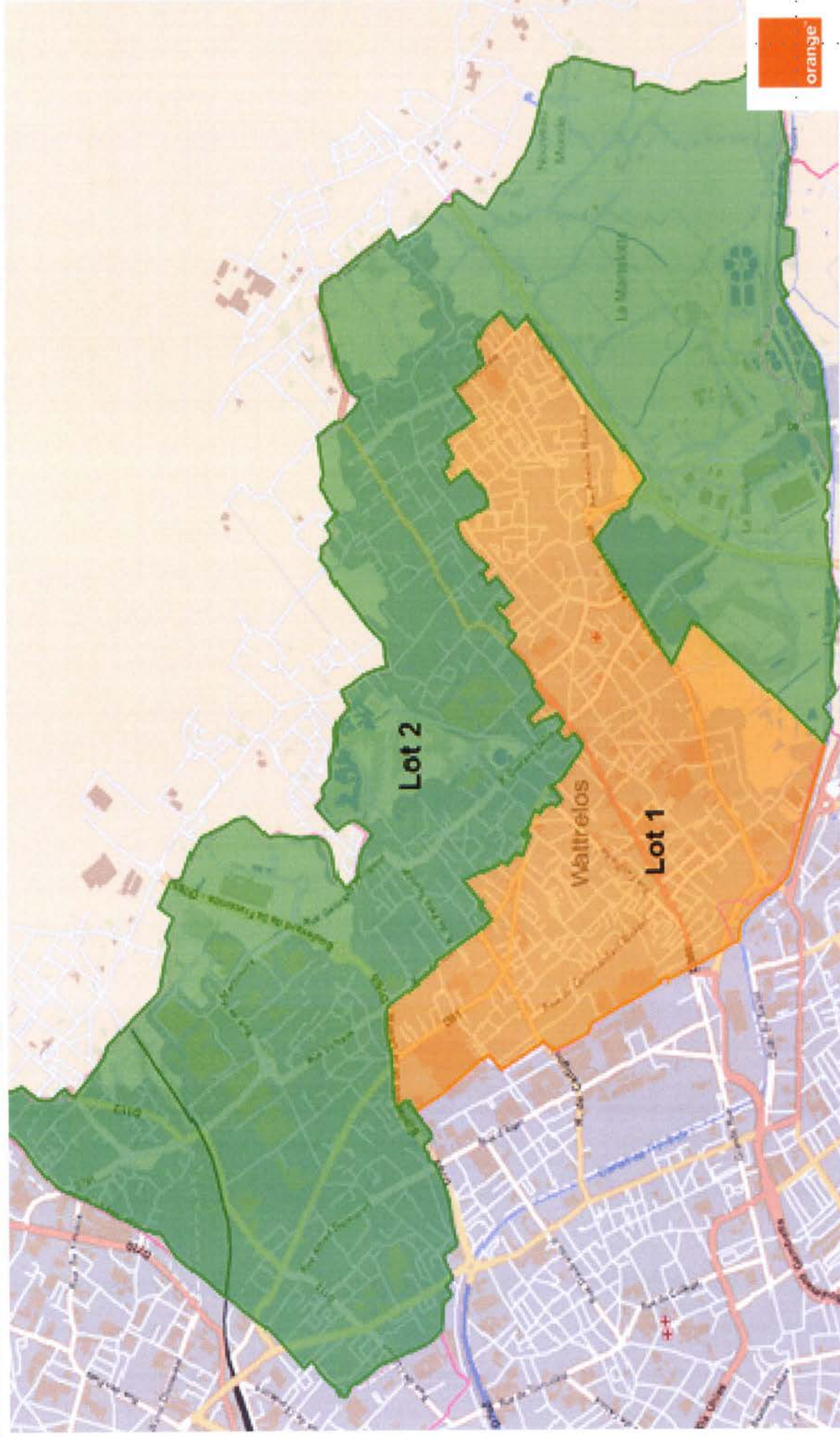
- Réseau Orange
- Réseau opérateur
- Réseau mutualisé
- ⋯ Partie terminale créée par le FAI

Partie terminale créée par le FAI



**Restez informés!**

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



# Le FTTH à Wattrelos

- Date de démarrage du déploiement: Début 2018
- 47 Armoires déployées sur les 50 à réaliser - : 94%
- 8 477 des logements raccordables à date : 51 %,
- L'ensemble des logements raccordables à fin

2020, nouveau sur internet  
2022) nouvelle expérience client

**Plus de débit**

**Plus de services**

**De nouveaux usages**



à la demande de 16 567

*Locaux / foyers et  
entreprises concernés par  
l'opération soit 100% de la  
ville*



Evolution de l'offre

Contactez votre FAI

Pour Orange : 3900/3901



# Restez informés!

<https://reseau.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

Métropole

Rue Carnot, 59150, Wattrelos, Nord, Hauts-de-France, FRA

1 La Fibre est dans votre ville

2 La Fibre est dans votre quartier

3 La Fibre est près de votre logement

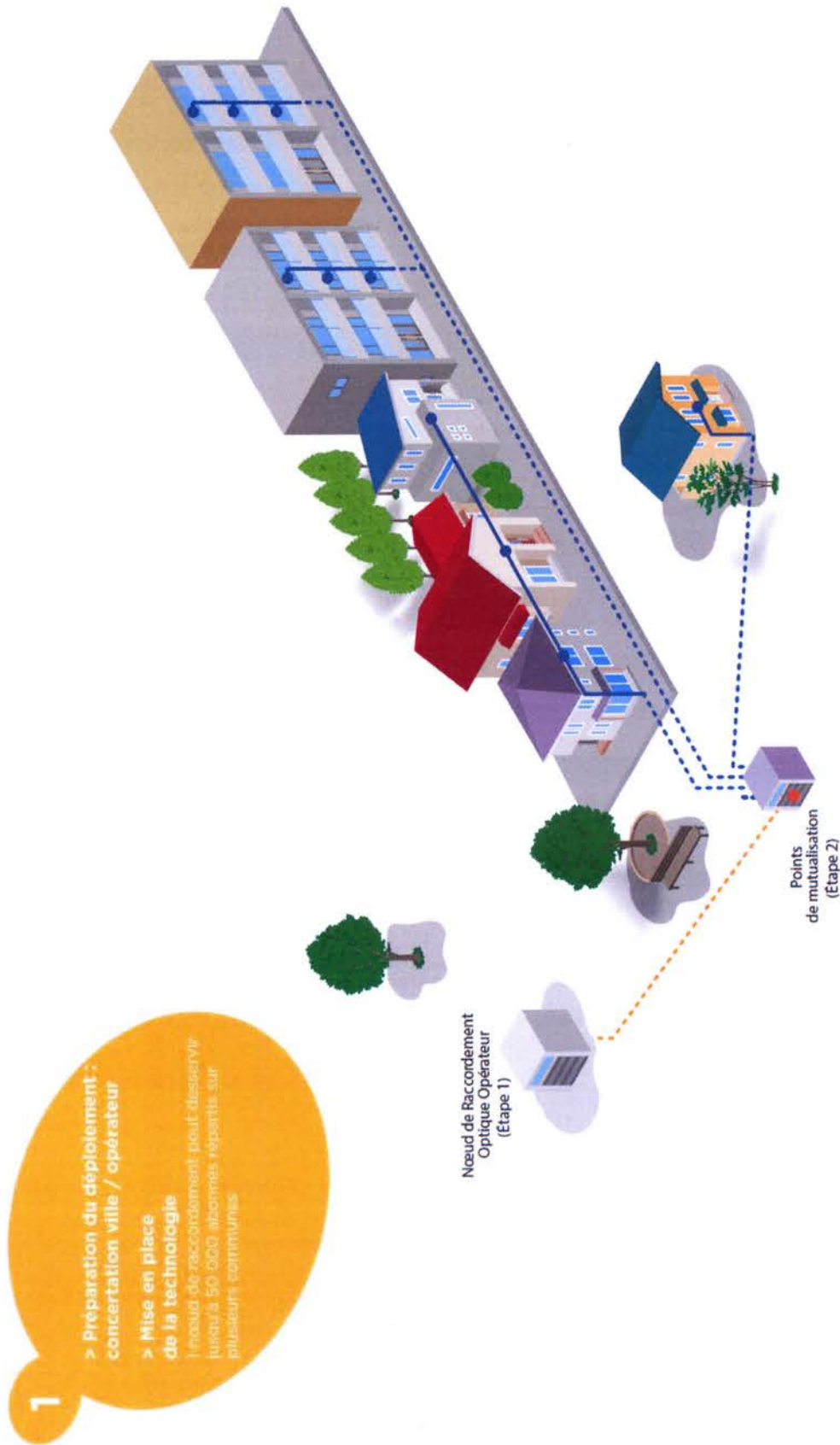
4 Votre logement est éligible

orange

# Annexes



# LE PARCOURS DE LA FIBRE OPTIQUE



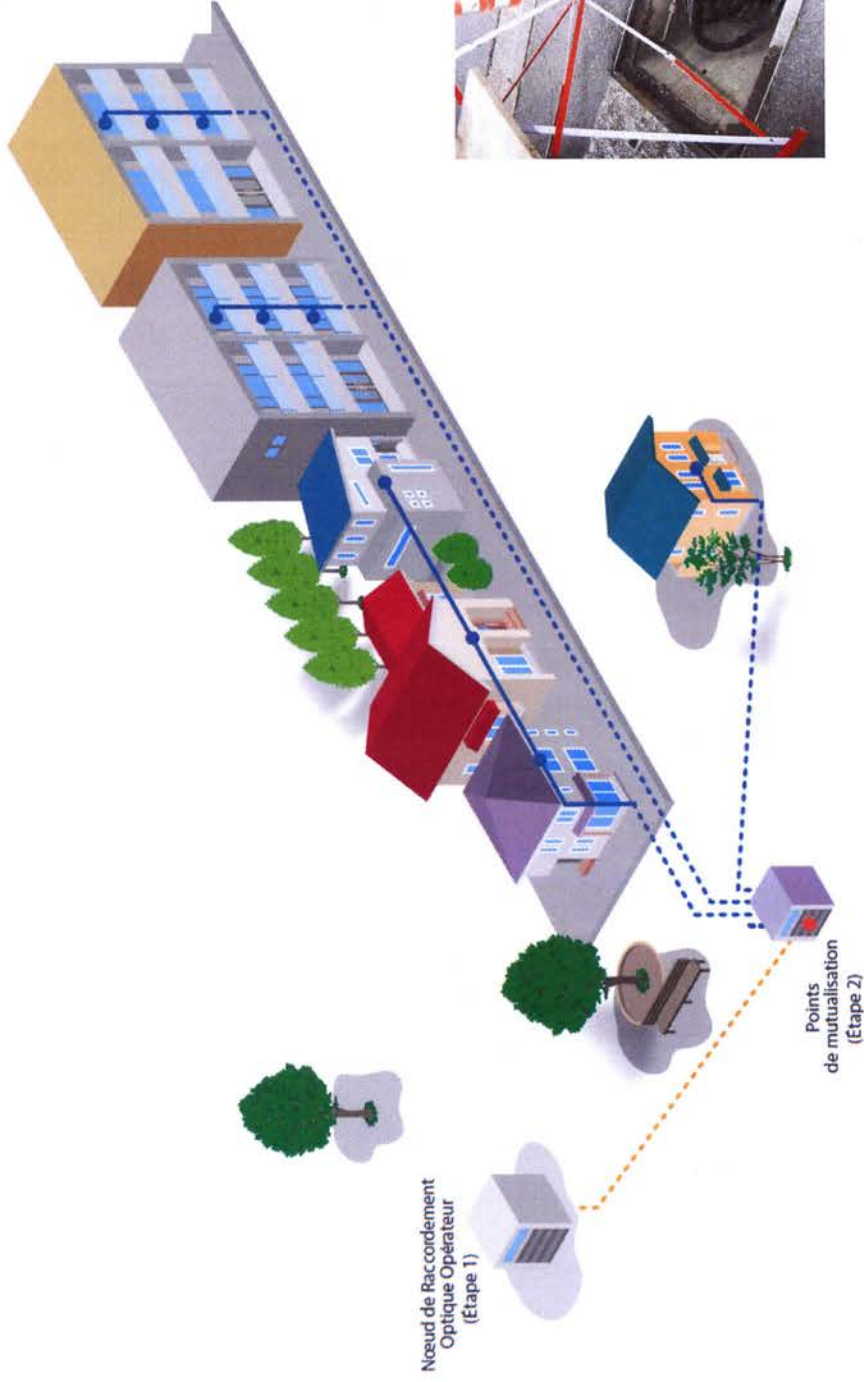




## LE PARCOURS DE LA FIBRE OPTIQUE

### Pose des boîtiers (points de branchement) Cas 1 : dans les chambres enterrées

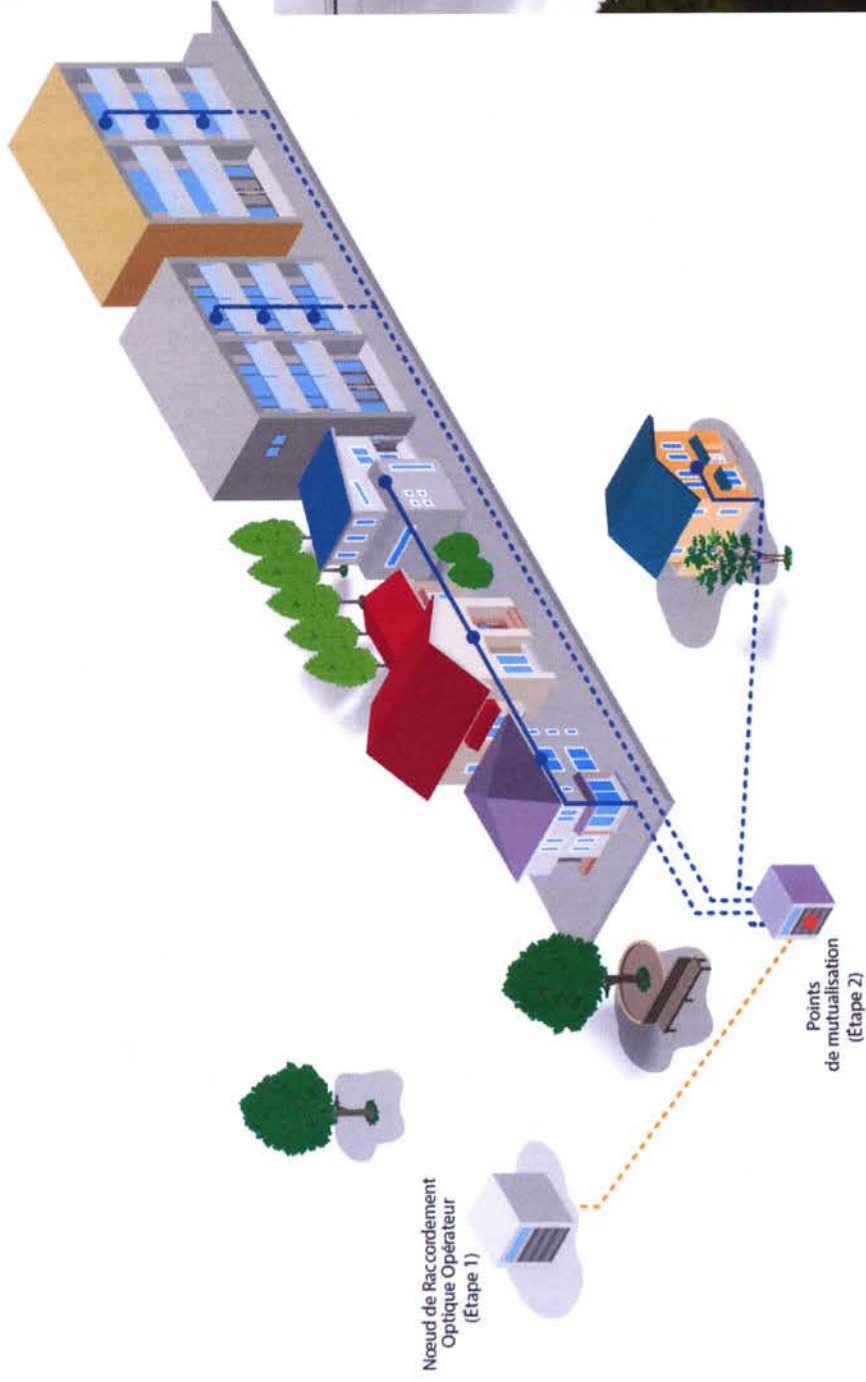
- 3**
- > Déploiement en aérien via poteaux ou façades des habitations ou construction via le réseau enterré existant (fourreaux)
  - > Installation des points de branchement en propriété (collective/individuelle)



# LE PARCOURS DE LA FIBRE OPTIQUE

## Pose des boîtiers (points de branchement) Cas 2 : sur poteaux

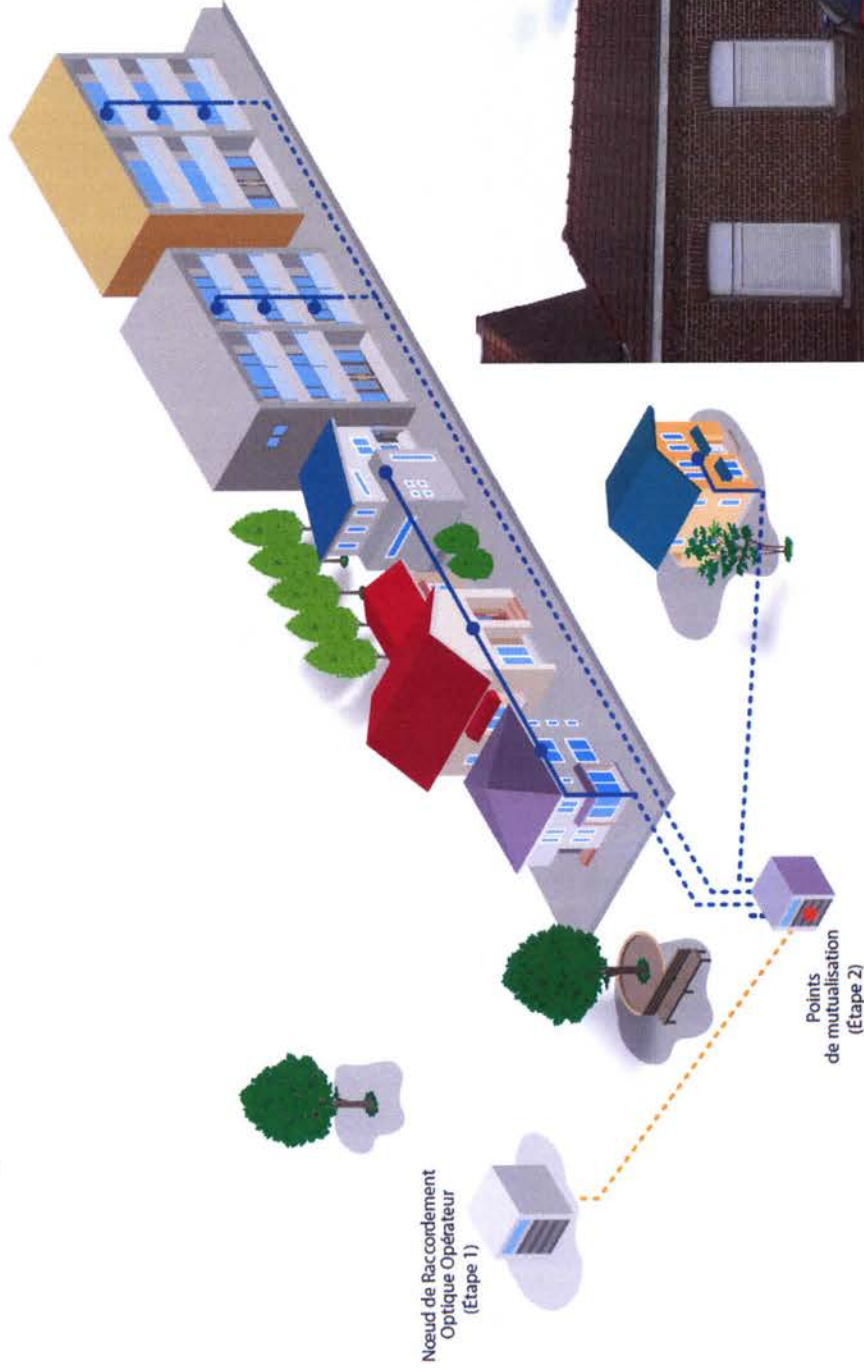
- 3**
- > Déploiement en aérien via poteaux ou façades des habitations ou construction via le réseau enterré existant (fourreaux)
  - > Installation des points de branchement en propriété (collective/individuelle)



## LE PARCOURS DE LA FIBRE OPTIQUE

### Pose des boîtiers (points de branchement) Cas 3 : sur façades

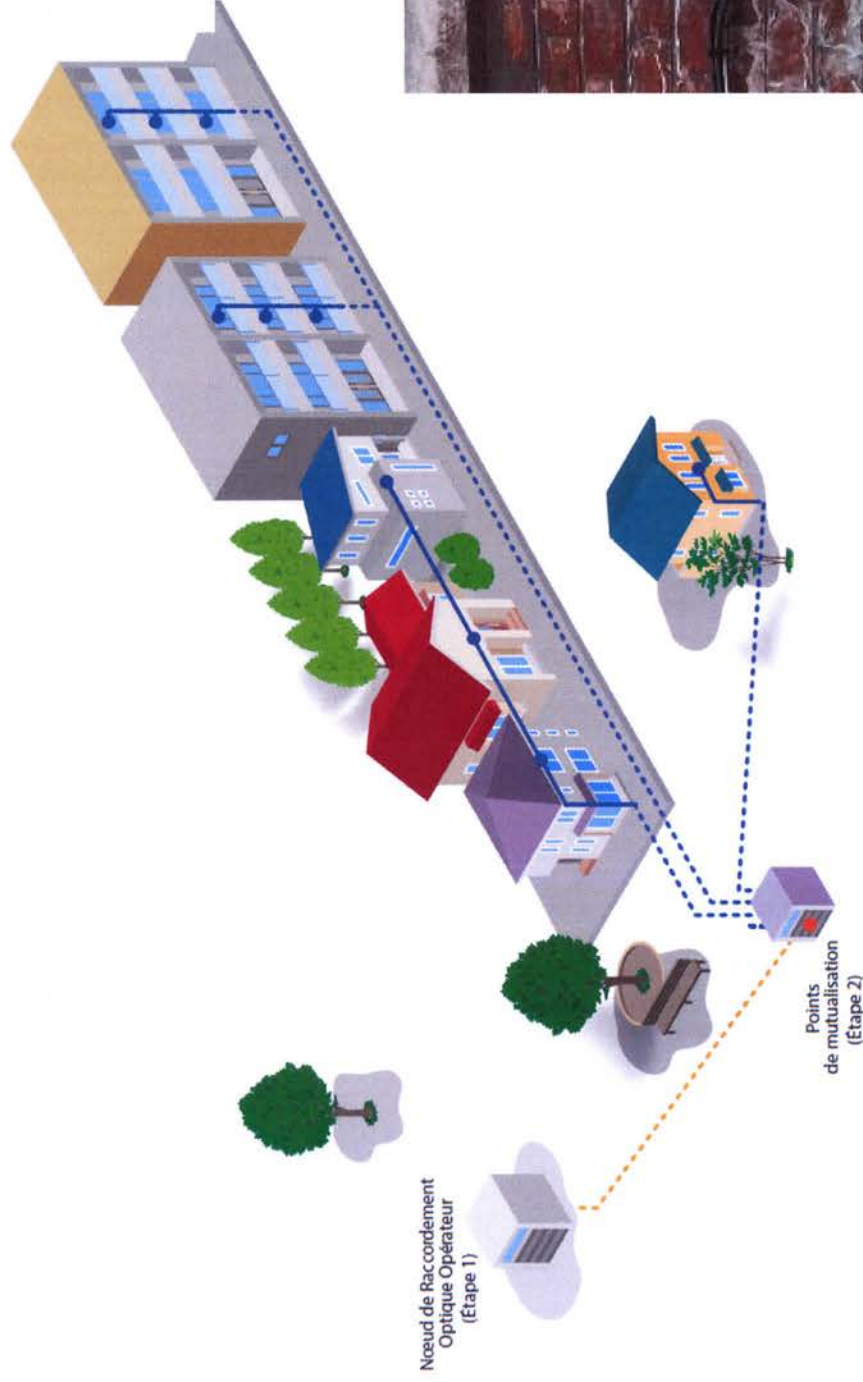
- 3**
- > Déploiement en aérien via poteaux ou façades des habitations ou construction via le réseau enterré existant (fourreaux)
  - > Installation des points de branchement en propriété (collective/individuelle)



## LE PARCOURS DE LA FIBRE OPTIQUE

### Pose des boîtiers (points de branchement) Cas 3 : sur façades

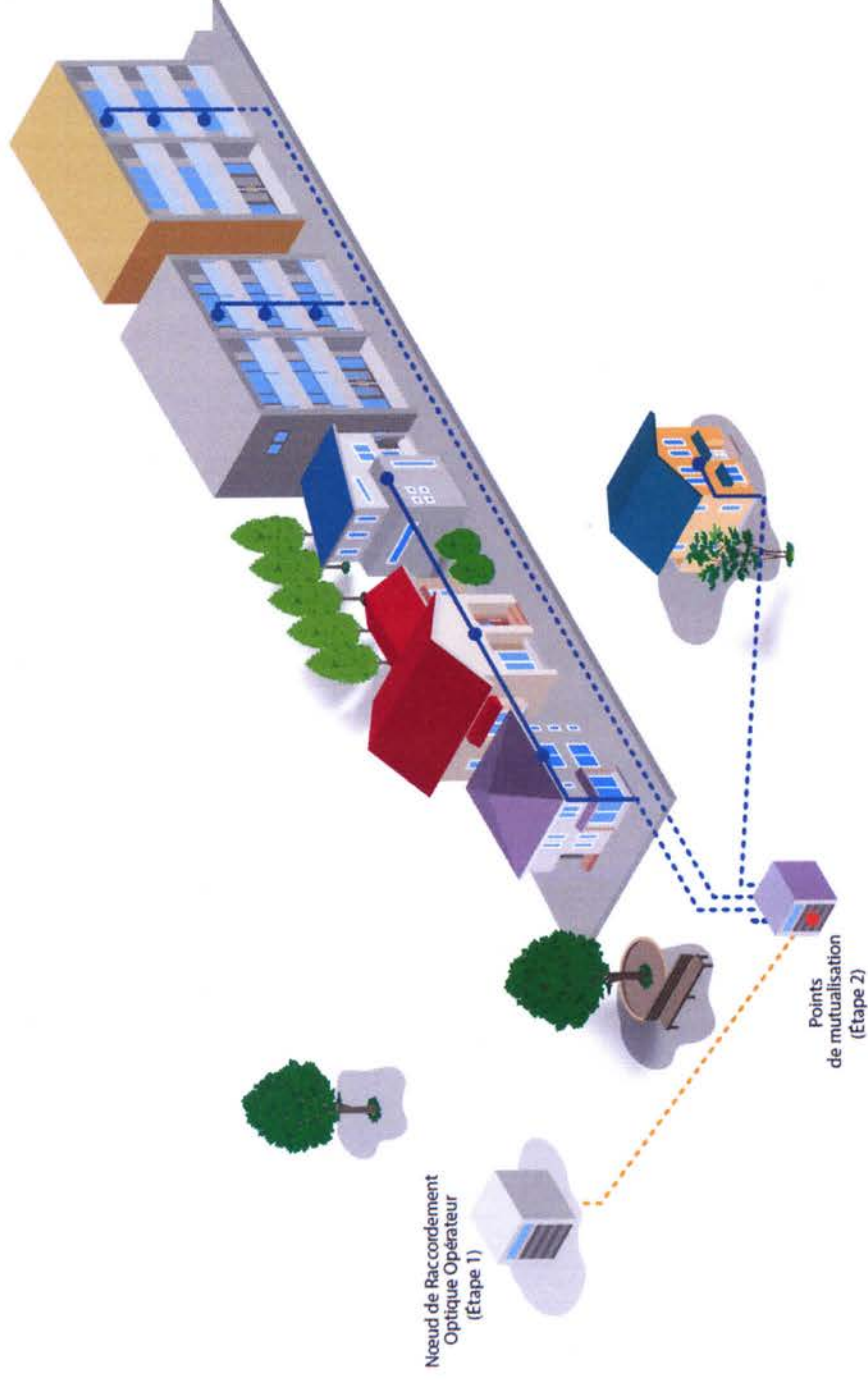
- 3**
- > Déploiement en aérien via poteaux ou façades des habitations ou construction via le réseau enterré existant (fourreaux)
  - > Installation des points de branchement en propriété (collective/individuelle)



## LE PARCOURS DE LA FIBRE OPTIQUE

### Pose des boîtiers (points de branchement) Cas 4 : en immeubles de plus de 3 logements


- 3**
- > Déploiement en aérien via poteaux ou façades des habitations ou construction via le réseau enterré existant (fourreaux)
  - > Installation des points de branchement en propriété (collective/individuelle)



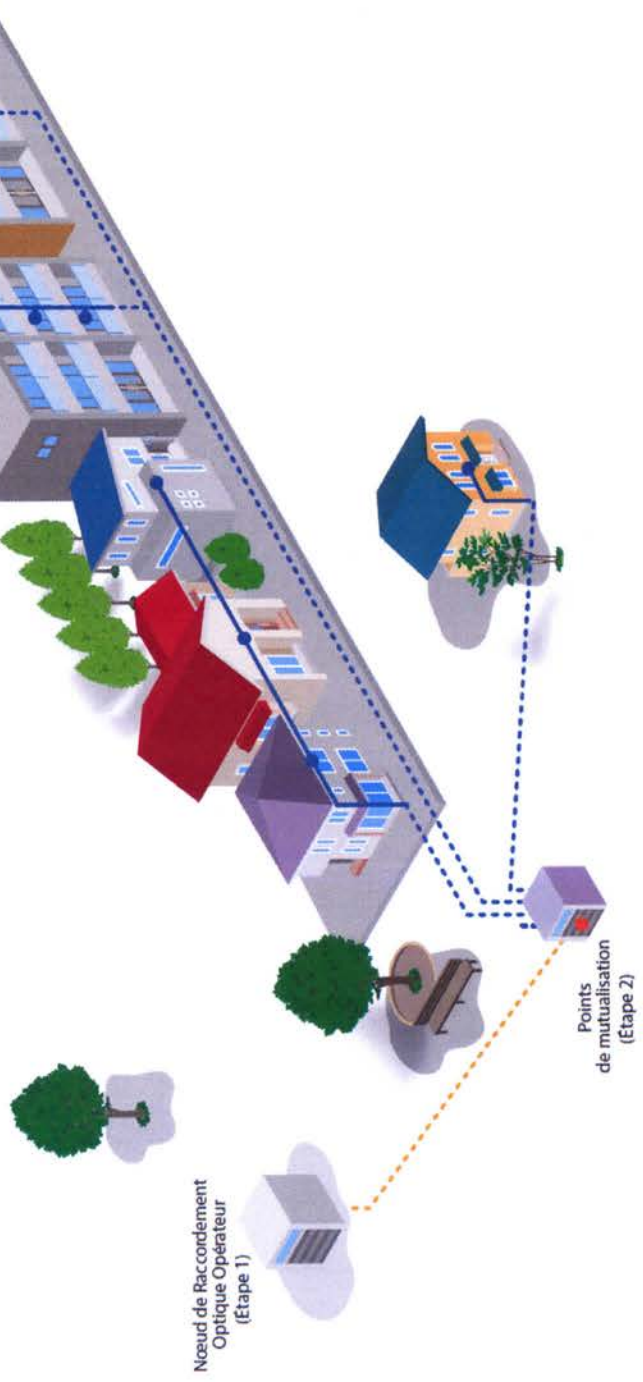
# LE PARCOURS DE LA FIBRE OPTIQUE

Orange a équipé votre immeuble du réseau **FIBRE OPTIQUE** permettant l'accès au **Très Haut Débit**.

Vous pouvez contacter l'opérateur de votre choix pour connaître la disponibilité de services très haut débit dans cet immeuble.

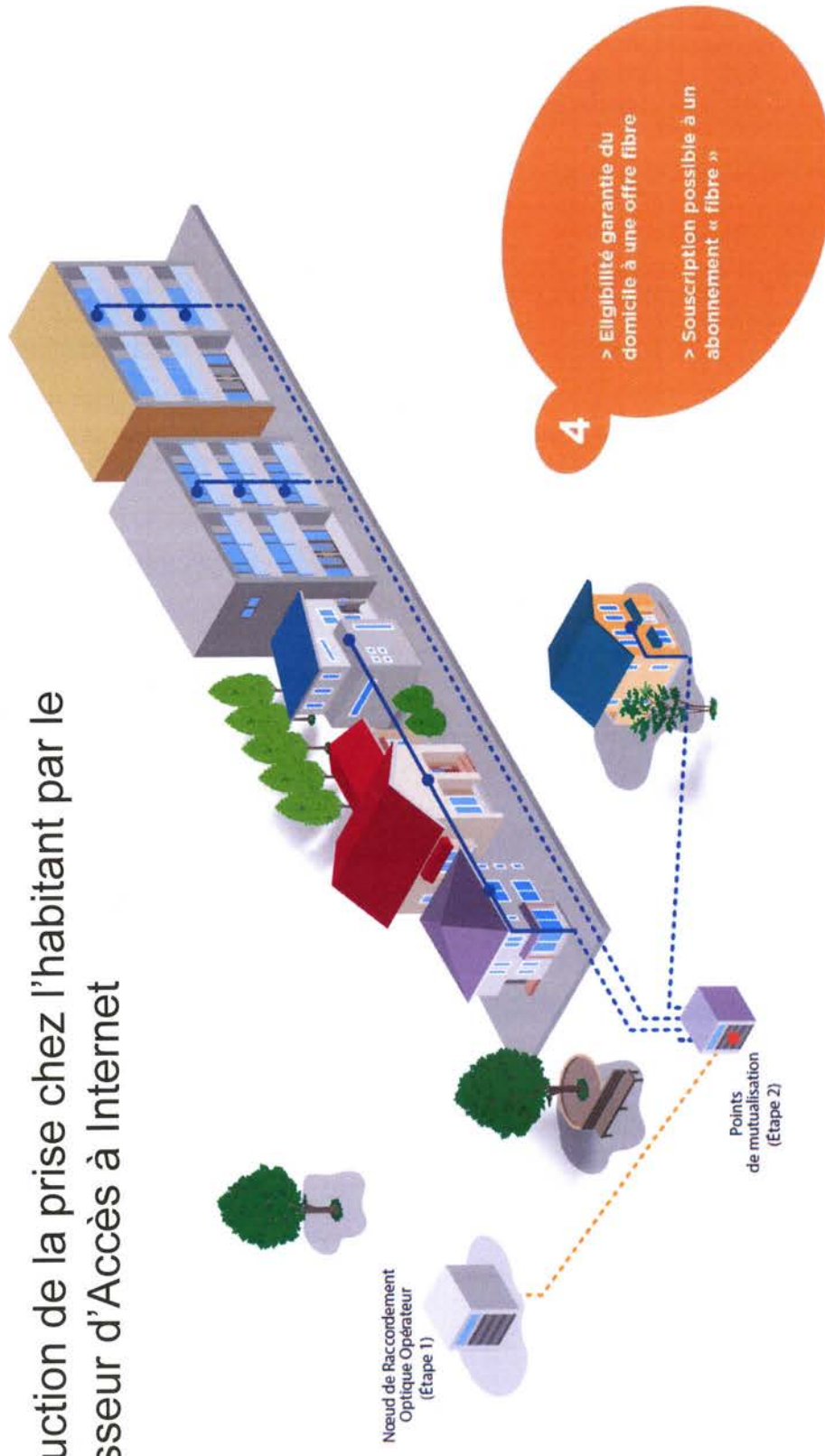


- 3**
- > Déploiement en aérien via poteaux ou façades des habitations ou construction via le réseau enterré existant (fourreaux)
  - > Installation des points de branchement en propriété (collective/individuelle).

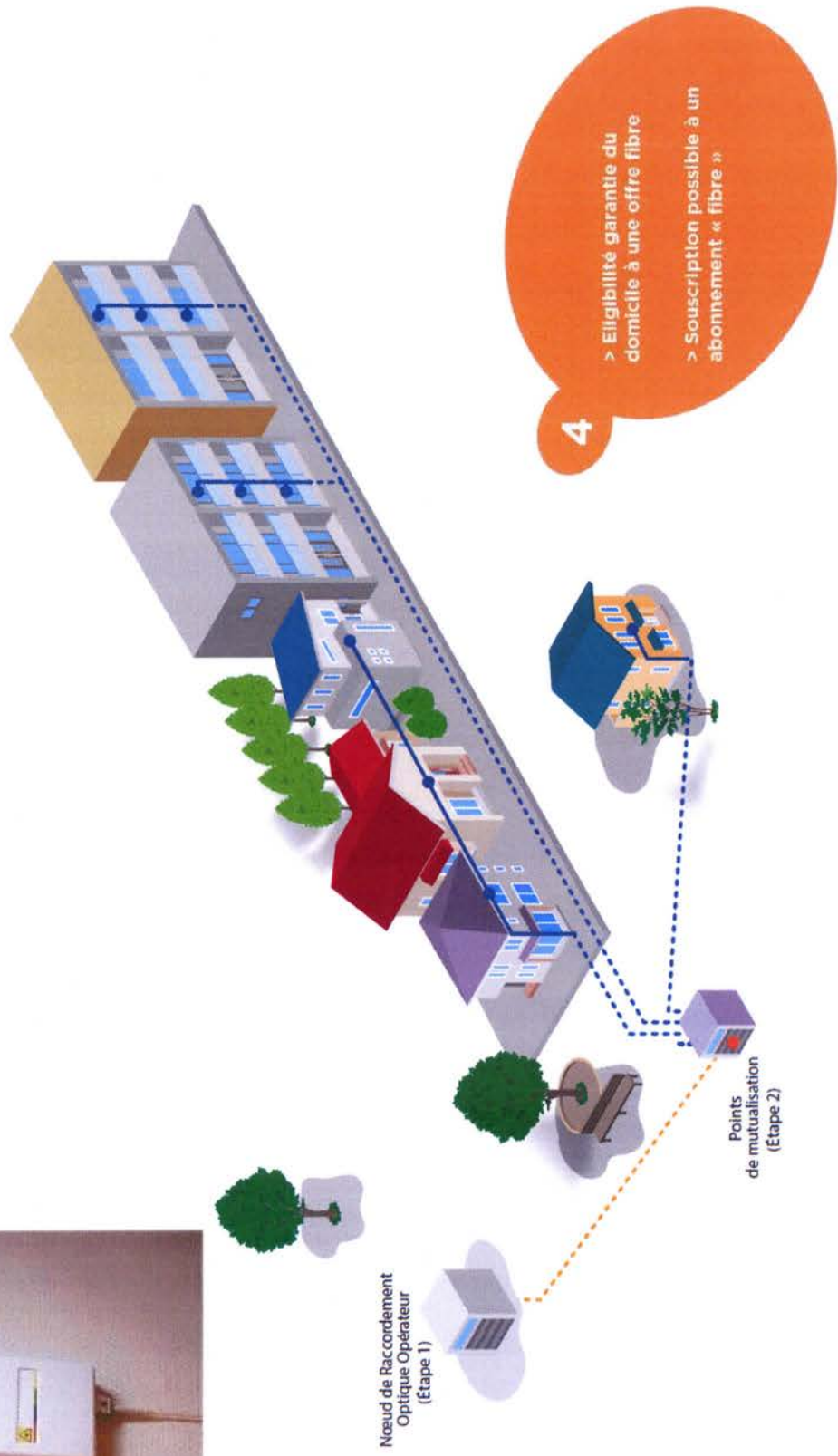


# LE PARCOURS DE LA FIBRE OPTIQUE

## Construction de la prise chez l'habitant par le Fournisseur d'Accès à Internet



# LE PARCOURS DE LA FIBRE OPTIQUE





### **Monsieur le Maire**

Monsieur le Directeur, merci pour cette introduction au débat. Trois questions pour rebondir sur ce que vous venez de présenter, très vite, liées aux spécificités de Wattrelos.

Monsieur HENNION a évoqué l'habitat en continuité, avec les contraintes que cela représente, mais nous avons aussi un nombre important d'habitats collectifs sur le territoire. Comment cela se passe pour les habitats collectifs ? Vous le savez 95 % des logements collectifs sont sous les mains d'un seul bailleur VILOGIA. Avez-vous un partenariat spécifique avec VILOGIA ? Ce sont des questions qui nous sont posées par les personnes habitant en appartement : « est-ce qu'on aura droit aussi à la fibre ? Et quand ? »

Deuxième question : Monsieur VITOUX le sait bien, j'ai déployé auprès de la nouvelle présidence de la MEL une insistance très forte, avec les élus qui m'entouraient, pour mettre en cause le déploiement SFR qui ne démarrait pas ou qui n'était pas opérationnel, tel que j'aurais souhaité qu'il puisse l'être, c'est tout simplement parce que Wattrelos accueille des entreprises. Et dans la bataille de l'emploi, l'arrivée de la fibre optique est une chose essentielle pour les entreprises qui travaillent, de plus en plus, dans les nouvelles technologies et même dans la vente à distance, par correspondance, leur processus économique a muté aujourd'hui avec les nouvelles technologies et la fibre est essentielle. Qu'en est-il du déploiement à destination des entreprises ? Et notamment dans les zones d'activités ?

Enfin troisième sujet qui nous intéresse, toutes et tous, Laurent tu le sais bien, Wattrelos est une ville extrêmement étendue et je ne veux pas qu'il y ait des habitants oubliés. Donc comment faites-vous pour assurer la desserte, en tous points et en tous lieux, car autant sur les grands axes les choses sont a priori techniquement relativement faciles, autant qu'en est-il pour l'habitant qui habite dans ce qu'on appelle « l'oreille de lapin », d'ailleurs sur votre carte ça n'y est pas ! Les habitants me disent : est-ce qu'on va encore être les oubliés de Wattrelos car on est tout au bout de la ville ? Au bout de la rue ils ont la Belgique et à côté Tourcoing et la fibre est-ce qu'elle vient chez eux ? Quand est-ce qu'elle vient ? Et va-t-elle venir dans cette rue-là ?

### **Monsieur HENNION**

Pour la première question : est-ce qu'on a une convention avec l'ensemble des bailleurs ? Bien sûr que oui et, donc celui que vous nommez VILOGIA est au premier rang duquel on a des accords, ça ne pose aucun problème. Tout à l'heure quand j'évoquais que quelque fois on avait un peu de mal, c'est plutôt des petits bailleurs, des syndicats de copropriétés, sur des structures relativement modestes qui ne sont pas aussi connues que VILOGIA ou autres. Donc je vous rassure et je suis ça, régulièrement, toutes les 6 semaines, il n'y a aucun signal d'alerte sur Wattrelos.

Je vais laisser répondre Laurent aux deux autres questions.

La technique n'est pas quelque fois raccord avec les limites de communes, il est tout à fait possible qu'une toute petite partie d'une commune X soit desservie par une armoire de la commune d'à côté. Mais l'engagement, il est global, total sur la totalité de la MEL. Même pour les habitants éloignés.

### **Monsieur le Maire**

Il n'y a pas que « l'oreille de lapin », il y a aussi le bourg, le « Nouveau Monde » au sens propre comme au figuré.

### **Monsieur VITOUX**

C'est clair le développement de la fibre porte sur 100 % des foyers et des locaux. On aura peut-être quelques problèmes techniques et problèmes administratifs, mais on ne laissera personne sur le bord de la route, d'ici 2022, foyers et entreprises, encore une fois sous réserve de difficultés techniques.

Je répète ce qu'a dit Jory, on est dans un processus industriel très fort. Globalement aujourd'hui, on construit tout ce que l'on peut construire, c'est vrai que si on rencontre un problème technique et bien ça revient sur des équipes qui interviennent en deuxième temps et qui reviennent reprendre ce que la première équipe n'a pas pu faire. C'est bien le process tel qu'il est défini aujourd'hui. Il faut aller très vite et c'est ce que l'on fait, pour pourvoir un maximum de foyers d'ici fin 2020.

Je parlais de foyers et de locaux, les zones d'activités, les entreprises, les professionnels font partie du périmètre de déploiement. Mais la fibre ne répond pas forcément à un besoin particulier d'une entreprise. J'ai été, moi-même, ingénieur commercial il y a plus de 20 ans, je commercialisais déjà de la fibre pour le compte d'entreprises qui avaient des besoins de fonctionnement en temps réel, avec leurs partenaires, avec leurs fournisseurs voire pourquoi pas avec leurs clients, si on parle de vente par correspondance comme on le disait à l'époque.

De la fibre on en commercialisait déjà, donc aujourd'hui ce qu'attendent les entreprises c'est qu'on les prenne en charge dans leur problématique globale de transformation numérique de leur processus et de leurs relations à leurs partenaires.

Effectivement des solutions doivent être trouvées avec leurs ingénieurs commerciaux quel que soit l'opérateur. La solution peut être fibre ou pas fibre, en tout cas il y aura des solutions avec la fibre qu'on est en train de déployer. Celle-ci est plutôt orientée grand public et professionnels. Bien évidemment on va tirer des liens spécifiques pour les entreprises mais globalement aujourd'hui une entreprise qui a un besoin spécifique de très haut débit en temps réel, etc elle a déjà des solutions sur le marché et depuis très longtemps.

En revanche, bien évidemment, là on ne parle pas de tarif à moins de 50 Euros par mois. Une entreprise, si son besoin est vital de travailler en temps réel, d'avoir une garantie de disponibilité de 99.9 et bien ce n'est pas la même chose que quelqu'un qui est juste interrompu pendant son match de foot mais finalement il n'y a pas mort d'homme. Tandis que dans l'entreprise il y a quand même des emplois qui sont à la clé. C'est ça la différence. Je ne souhaite à personne une coupure lors d'un match de foot déterminant mais néanmoins comprenez bien la différence d'enjeu.

Donc les entreprises, les zones d'activités sont dans le périmètre de déploiement et encore une fois que ce soit au « Nouveau Monde », « l'oreille de lapin », « à Beaulieu », 100 % des foyers seront desservis par la fibre et par notre déploiement Orange.

### **Monsieur le Maire**

Vous êtes capables de préciser pour le 30 juin c'est combien ? Et au 31 décembre c'est combien ?

### **Monsieur VITOUX**

Même si c'est un exercice qui est un peu compliqué, on va prendre l'engagement devant vous d'essayer de travailler à ce que, le 30 juin on y est pratiquement, mais au moins pour la fin de l'année et au 30 juin 2020, vous ayez une trajectoire, sous réserve, bien évidemment, qu'on ne découvre pas une catastrophe dans le réseau technique. Ça ne sera pas plus catastrophique ici qu'ailleurs, je ne le pense pas, donc on aura une tendance qui nous permettra de visualiser la progression.

Je rappelle que quand on avait fait l'inauguration en décembre 2017, il y avait 200 foyers éligibles à la fin de l'année 2017. Vous voyez 1 an ½ après on est passé de 200 à 8 477 donc la progression a été spectaculaire et ce que je peux vous annoncer aujourd'hui c'est qu'elle continuera à l'être dans les mois à venir.

### **Monsieur le Maire**

Ok 12 530 au 31 décembre c'est possible ...

Bien au-delà de la boutade, je vais prendre les demandes d'interventions : Madame RINGOTTE, Madame COQUELLE, Monsieur LEFEVRE et Monsieur GADAUT.

### **Madame RINGOTTE**

Merci de ces explications.

Bien que pour avoir des informations beaucoup plus précises sur notre quartier, sur notre internet, même ici pour la mairie, on n'a jamais eu de book avec le déploiement au fur et à mesure des rues. Or des questions sont posées : c'est ma rue ? Et c'est pour quand ?

Etre éligible c'est bien, être connecté c'est beaucoup mieux ! Entre l'éligibilité et la connexion réelle au niveau du foyer, il va se passer un certain nombre de mois, si Monsieur.

Moi, je me suis inscrite sur un site internet qui disait : « si vous voulez suivre le déploiement de la fibre etc » et enfin après un certain nombre de mois j'ai reçu effectivement un coupon : « bonne nouvelle : la fibre est dans votre quartier et nous vous recontacterons dans un certain nombre de mois... ».

Donc il y a quelque chose qui ne va pas ! L'armoire a été posée pas très loin du quartier où j'habite, je pense que ça doit être mis en service, peut-être pas, d'ailleurs, mais résultat on ne voit rien qui bouge.

### **Monsieur le Maire**

Vous voulez répondre au fur et à mesure ?

### **Monsieur VITOUX**

La notion d'éligibilité, elle est très claire. Ce n'est pas au niveau de l'armoire, c'est au niveau du boîtier donc il y a tout le travail capillaire à réaliser. Encore une fois je vous rappelle qu'une armoire c'est 400 locaux. Derrière 400 locaux il faut poser en gros 50 boîtiers. C'est plus le travail du capillaire qui nécessite un certain nombre de mois, parce qu'on l'a décrit tout à l'heure, il faut des autorisations administratives, de propriétaires, pour installer ces boîtiers qu'ils soient chez un bailleur ou un particulier ou qu'ils soient sur un poteau. Jory n'est pas rentré dans le détail mais parfois on est sur des poteaux Enedis et on doit faire des plans de charge pour voir, si le poteau, au premier coup de vent, ne va pas tomber parce qu'on y installe un boîtier dessus. C'e n'est pas nous qui décidons, c'est Enedis qui nous dit : « écoutez-là on rentre dans une zone critique et moi je dois changer le poteau ». Et quand Enedis change un poteau c'est 18 mois !

Si c'était un grand fleuve tranquille je ne serais pas là, devant vous, aujourd'hui pour vous expliquer la complexité d'un déploiement qui est titanesque, dont on ne reconnaît pas suffisamment la complexité. C'est compliqué, je l'avoue, c'est difficile aussi à expliquer et à avoir un message clair.

Rassurez-vous, j'ai régulièrement et Jory également, des réunions publiques avec ce type de questionnement.

Effectivement si on pouvait vous dire, rue par rue, et date par date, le jour où on arrive chez vous. Déjà comme l'a dit Jory, cette information est due à l'ensemble des fournisseurs d'accès et non pas à chaque individu parce que ça voudrait dire que nous en tant que fournisseur d'accès « Orange » nous avons une information que les autres n'ont pas.

### **Monsieur le Maire**

Ça s'appelle une information privilégiée !

Justement, Monsieur le Directeur, je pense après l'interpellation de mes collègues il y a un point clé.

Il y a l'arrivée de l'armoire, le déploiement des boîtiers et le raccordement individuel. Une fois les boîtiers posés, à quel moment est-ce que les riverains sont informés et par qui, qu'ils doivent solliciter leur fourniture d'accès internet pour pouvoir se raccorder au boîtier ?

Je pense que c'est cette question-là qui est aussi confuse dans les esprits parce que pour être très clair : les boitiers sont-là, j'ignore complètement auprès de qui et quand je peux me connecter et donc solliciter un fournisseur d'accès.

### **Madame RINGOTTE**

On ne sait pas si les boitiers sont installés. On n'est pas informé.

### **Monsieur VITOUX**

Après moins on les voit, mieux on se porte. Quand on les voit c'est aussi gênant ...

Mais d'un point de vue réglementaire, le boitier est installé, on informe le régulateur et les opérateurs n'ont pas de démarche commerciale à faire pendant un mois, c'est interdit.

On n'investit pas chez Orange 3 milliards d'€uros par an pour qu'il n'y ait pas de client au bout. Donc il y a des démarches commerciales qui sont engagées dès que le feu vert est donné par le régulateur.

Donc nous, on appelle les gens, on les contacte au porte à porte, ça c'est une première source d'information, quand vous êtes démarchés, c'est que vous êtes éligibles.

Deuxième source d'information, c'est ce qu'a présenté tout à l'heure Jory. Quand votre foyer est sur la fameuse carte et Orange, vous savez qu'il y a au moins un opérateur, fournisseur d'accès, qui est présent dans l'armoire et donc vous pouvez souscrire à une offre Orange. Laquelle ? Je n'en sais rien, je ne sais pas quel opérateur. Je sais que nous on y est, je ne sais pas les autres s'ils y sont ou non. Eux ils ont aussi du travail à réaliser, c'est pour ça qu'il y a un délai pour que tout le monde soit sur la même ligne de départ au même moment. D'un point de vue concurrentiel ce n'est pas nous qui définissons les règles, c'est le régulateur, c'est le conseil de la concurrence, nous on s'y plie.

Vous avez une façon proactive de le savoir c'est d'aller consulter la carte pour connaître la couleur qui évolue et deuxièmement c'est de répondre au téléphone ou c'est de regarder dans votre boîte aux lettres si vous avez un mailing d'un opérateur qui vous dit que vous êtes éligible.

### **Monsieur le Maire**

Bien, Madame COQUELLE.

### **Madame COQUELLE**

J'ai bien noté que les cinq quartiers auront la fibre comme tout le monde. Ça c'est bon !

Par rapport aux boitiers, vous avez parlé d'un boitier sur six, le propriétaire, le citoyen, est-ce qu'il aura un avantage par rapport à ce boitier posé sur sa façade ou pas ? Donc là ça va créer une discorde pour dire « moi, je ne le mets pas sur ma façade ça sera le voisin ». Parce que je connais quelqu'un dans le cas donc c'est pour ça que je m'exprime et je pourrai lui donner la réponse.

### **Monsieur VITOUX**

Celui à qui on va solliciter la pose d'un boitier sur sa façade... Je fais une parenthèse avant de répondre complètement. Vous avez compris que 100 % de la Ville n'est pas concerné par ces demandes d'autorisation car, si vous habitez en appartement, on n'a pas de problème de boitier façade, si vous habitez dans un pavillon ou un lotissement vous allez avoir des poteaux aériens ou enfouis car il a été prévu d'avoir des petites cavités dans le sol pour les boitiers, et donc seuls les 30 ou 35 % sont concernés par cet aspect très concret de l'obtention d'autorisation du boitier façade.

Je reviens à votre question. Non, celui qui sollicite l'autorisation de pose de boitier ce n'est pas Orange commercial, qui éventuellement, pour aller dans le sens de votre question, aurait éventuellement l'attitude de dire « et bien là je vais faire un petit geste ». Celui qui sollicite, c'est Orange déployeur de réseau pour tout le monde. A quel titre ça serait Orange qui devrait faire un geste commercial alors que peut être, derrière, ce n'est Orange qui est le fournisseur. La réponse est non !

Nous avons une convention, qui est signée par le propriétaire, qui nous autorise effectivement à poser un boîtier et c'est pour cela qu'on ne le fait pas d'autorité. L'article M 48 du Code des Télécoms qui a évolué en Novembre 2018 donne, éventuellement, la possibilité à une Mairie de prendre un arrêté municipal, pour que d'autorité la pose d'un boîtier s'impose, c'est une possibilité, je n'ai pas de municipalités en tête qui ont pris cette disposition.

Pour l'instant on est dans l'échange, dans la négociation, dans l'explication et on préfère, effectivement, donner l'information que convaincre à tout prix.

### **Monsieur le Maire**

Monsieur LEFEVRE c'est à vous !

### **Monsieur LEFEVRE**

Je vais commencer par des remerciements pour votre présentation et je voudrais aussi remercier le responsable technique qui s'occupe du déploiement de la fibre, j'ai eu l'occasion de le rencontrer plusieurs fois, c'est un Monsieur vraiment compétent et qui fait tout pour améliorer, pour que tout se passe bien.

Par contre l'arrêté, je suis surpris ! Qu'un arrêté de la mairie puisse obliger la pose d'un boîtier ...

J'ai été interpellé par beaucoup de riverains, je suis surpris qu'on n'ait pas réussi à créer une loi et que personne ne pousse cette loi. On peut passer du téléphone, on peut passer du gaz, on peut passer de l'électricité et on arrive avec la fibre, on est au 21<sup>ème</sup> siècle, il faut aller sonner chez tous les voisins pour venir s'accrocher sur la façade. Et on a des problèmes sur Wattrelos et même plusieurs problèmes, car j'ai bien compris que lors du refus d'un riverain ça retarde le travail et les 10 maisons qu'il y a derrière chez lui c'est nous qui nous les payons ! Ça c'est la première chose et heureusement que nous avions votre technicien pour nous apporter des explications.

Vous avez mis 47 armoires sur Wattrelos et je suis content, mais il y en a une qui pose souci, c'est rue Leruste, à 100 mètres d'une école, qui a été accidentée il y a environ 6 mois, elle est toujours pliée, les portes sont ouvertes et il y a des gosses qui passent devant tous les jours. Moi, quand je vois mon arrière-petit-fils qui passe par là je lui dis « touche pas à ça ! » Vous attendez qu'il y ait un accident ? Il n'y a pas d'électricité là-dedans ? Ça serait bien que cette armoire soit changée ou réparée, ce n'est pas normal et c'est long !

Et après une question qui n'est peut-être pas à l'ordre du jour. On a parlé d'Orange, on a parlé de la fibre, moi j'habite rue de la Boutillerie et j'ai un téléphone Orange, est ce que ma téléphonie va s'améliorer car tout passe par la Belgique ?

### **Monsieur le Maire**

Ce point-là je le confirme.

Je ne suis pas certain mais je pense que l'armoire en question ce n'est pas Orange mais ça doit être Numéricable.

### **Monsieur VITOUX**

En tout cas côté municipalité, quand vous avez des difficultés sur le réseau à signaler, ça peut arriver qu'un câble se décroche ou une armoire qui soit percutée par un véhicule, on a développé une application plutôt performante qui s'appelle « signal réseaux » qui est à disposition et permet, directement, de nous informer de la localisation et du problème qui est lié au réseau, qu'il soit téléphonique ou fibre et donc ça vous avez la possibilité de le faire et avec un suivi.

On est dans des organisations complexes, on n'appelle pas le même numéro pour un particulier qui a un problème sur sa ligne de téléphone, qu'une collectivité qui appelle pour un problème avec une armoire, par exemple.

C'est complexe je le conçois. On redonnera peut être la liste des numéros qui sont référencés mais l'utilisation « Signal réseaux » facilite grandement une intervention rapide.

L'opérateur Orange est reconnu comme l'opérateur n° 1 en France depuis 8 ans, vous n'allez pas me croire mais pourtant c'est la réalité. On a, effectivement, une densité dans le déploiement qui est juste incroyable. Les autres opérateurs font les plus grands efforts pour cette couverture.

Il faut voir aussi l'usage. Parce que je rappelle, quand même, quand on a commencé la téléphonie mobile c'était juste pour téléphoner ou envoyer des sms. Aujourd'hui le téléphone portable devient un outil de communication permanente aussi bien pour accéder à internet en position de mobilité ou même quand on est chez soi et puis pour également téléphoner. Notre travail est d'observer en permanence la qualité de service que nous délivrons à nos clients. Si on identifie des poches ou des zones de traversées où on doit investir, on le fait pour garder notre avantage concurrentiel donc là comptez sur nous pour continuer à faire avancer ça.

Après ça n'est pas toujours un long fleuve tranquille de déployer un réseau mobile. Je pense que si demain j'installe une antenne de 25 mètres devant vos fenêtres, je ne suis pas sûr que je sois le bienvenu permanent au Conseil Municipal de Wattrelos donc il y a aussi des considérations de cette nature là que l'on prend en compte. Il y a des discussions avec la MEL, avec des collectivités locales, des mairies quand on installe ce type de réseau parce qu'effectivement il y a un certain nombre de contrats qui doivent être pris en compte

Pour terminer, pour vous rassurer, à l'intérieur des maisons et progressivement, Orange en tant que fournisseur d'accès et prestataire commercial va permettre que l'ensemble des téléphones se connectent en wifi à l'intérieur des maisons pour pouvoir passer à la fois sur internet mais également pour passer vos coups de fils ou sms etc

Ça aujourd'hui c'est en train d'être déployé massivement et, d'ici quelques semaines ou quelques mois, la question de la couverture à l'intérieur, si vous avez un bon accès ADSL ou fibre demain, et bien vous aurez une bonne couverture mobile à l'intérieur de votre maison.

### **Monsieur le Maire**

Merci Monsieur le Directeur. Ce que voulait dire Monsieur LEFEVRE, je pense qu'on est nombreux ici à l'avoir éprouvé, c'est que nos amis belges font un peu de l'entrisme chez nous. Et quand vous vivez en bordure de frontière, et toute la ville quasiment est en bordure de frontière, on a quand même des opérateurs belges qui écrasent nos propres opérateurs. Très souvent ça bascule sur le réseau belge en cours de journée.

### **Monsieur VITOUX**

Un petit conseil là-dessus, si votre couverture est bonne, c'est parce que vous faites dans la configuration le choix de réseaux automatiques et donc le téléphone prend le meilleur réseau partenaire du fournisseur mobile que vous avez. Effectivement on a des réseaux qui ne s'arrêtent pas à la frontière et donc les ondes passent.

En revanche ce qui était problématique par le passé, et qui ne l'est plus maintenant depuis 2 ans, c'était le surcoût du roaming. En effet il y a 2 ans vous aviez une surfacturation quand vous utilisiez un réseau belge, qui n'existe plus aujourd'hui car le tarif de roaming est complètement transparent quel que soit le partenaire de votre réseau

### **Monsieur le Maire**

Merci deuxième et dernière série de questions.  
Monsieur GADAUT.

### **Monsieur GADAUT**

Vous avez parlé de VILOGIA, des collectifs et des syndicats collectifs privés, il y a une question qui a été posée assez souvent : « Oui mais chez moi j'ai le câble Numéricable, je suis alimenté, donc je vais avoir la fibre d'office, quid des abonnements ? » Est-ce que les collectifs vont toujours être alimentés par Numéricable et par la fibre optique ? Parce que je sais que techniquement le câble Numéricable n'est pas une fibre optique, ce n'est pas la même capacité donc c'est ma première question.

Deuxième question, c'est un cas assez récent d'un artisan industriel qui voulait avoir la fibre optique, Orange lui a répondu, non ce n'est pas possible, pas avant 6 mois voire 1 an par rapport au déploiement et, donc, il a consulté des fournisseurs autres et un autre fournisseur, un de vos collègues, lui a répondu « moi j'arrive à vous alimenter par la fibre optique d'ici 15 jours ». Alors est-ce que d'autres opérateurs déroulent la fibre aussi ?

Ma troisième question, vous avez abordé la pose de la fibre optique en aérien. Quand le réseau téléphonique est aérien, vous prenez le même parcours. Les poteaux ENEDIS ont encore un réseau de plus qui est posé dessus. Quid de tous les câbles téléphoniques qui pendent parce qu'il y a certaines flèches en termes techniques, quand on est grand on touche le câble, après on a des plaintes des citoyens qui disent encore un câble de plus, quand on regarde toutes ces grappes de fils téléphoniques. Est-ce que, à l'avenir, vous allez, c'est peut-être pas vous mais une autre filiale, un autre service, une fois pour toutes supprimer tous les câbles qui ne servent à rien parce qu'on tire un nouveau fil et on ne retire pas l'ancien ? Quid de tous ces câbles parce que ça permettrait à Enedis de vous dire, oui vous pouvez mettre la fibre optique puisque tous les autres vous les retirez.

### **Monsieur le Maire**

Trois questions pertinentes.

### **Monsieur VITOUX**

Sur la cohabitation du réseau fibre optique et réseau câblé. Oui, ça veut dire qu'un réseau câblé d'aujourd'hui, le Numéricable, n'est pas considéré par le régulateur comme un réseau qu'on appelle FTTH, Fiber to the Home (ça veut dire la fibre qui va du central téléphonique jusque chez vous). Le réseau câblé même s'il a été fibré jusqu'à un dernier point qui se trouve sur le trottoir, la fin du réseau se fait en réseau cuivre et c'est une des raisons pour lesquelles il y a eu, notamment, sur la métropole Lilloise, une certaine frilosité de nos amis de SFR de déployer la fibre parce qu'ils avaient un réseau câblé qu'ils ont augmenté un peu en débit et qui pouvait faire l'affaire, je le dis simplement, et qui ne les encourageait pas à faire un deuxième réseau parallèle alors qu'ils avaient déjà un premier réseau. C'était le moment aussi, je vous le rappelle, que SFR s'est rapproché de Numéricable. Ceci explique peut-être cela.

Si dans une copropriété, il y a un réseau câblé, le réseau fibre sera également connecté.

En réponse à votre deuxième question, effectivement si votre artisan a posé la question, il y a deux réponses. Il a demandé une fibre entre guillemets grand public ou professionnel type de la fibre dont on parle aujourd'hui et elle n'est pas encore déployée pour son compte. Commercialement dans une boutique ou au téléphone, le fournisseur d'accès n'a pas accès aux informations du système d'informations techniques que nous décrivons aujourd'hui. Donc le commercial n'a pas de visibilité et il n'a pas le droit d'en avoir. D'où des réponses parfois qui peuvent être ambiguës ou incompréhensibles. S'il contacte un autre fournisseur d'accès qui lui dit : « vous être artisan et moi la fibre je vous la donne dans 15 jours », deux cas. Le premier cas, son officine est câblée, aujourd'hui dans l'abus de langage que pourraient avoir certains opérateurs, un réseau câblé dont on a mis un peu de fibre dedans et qui donne un débit pas mauvais, on peut appeler cela de la fibre ! Commercialement on peut vendre un réseau câblé comme étant de la fibre.

Et le deuxième cas, c'est qu'on est, peut-être, dans une offre professionnelle ou entreprise. Moi il y a 20 ans je vendais, déjà, de la fibre mais l'artisan je ne suis pas sûr qu'au final il ait le tarif attendu par lui.

Voilà les réponses qu'on peut apporter à ces cas particuliers que vous évoquiez, en espérant avoir été le plus clair possible.

Sur les câbles téléphoniques, aujourd'hui, on est opérateur et on agit pour le compte d'un régulateur qui décidera, je le mets au futur, un jour ou l'autre, de dire que le réseau téléphonique c'est fini. Aujourd'hui s'il prend la décision, il y a la moitié des Wattrelosiens qui se disent « Ah non, attendez ne coupez pas, on n'a pas encore la fibre ! » Donc aujourd'hui ce n'est pas encore le temps venu d'enlever le réseau téléphonique. Quand est-ce que ça interviendra ? Dans 10 ans, dans 15 ans, ce n'est pas nous qui prendrons la décision. Nous on appliquera une décision du régulateur ou de l'Etat sur le réseau téléphonique si c'est fini

### **Monsieur le Maire**

Ça n'empêche pas la maintenance des câbles.

### **Monsieur VITOUX**

Oui, ça n'empêche pas la maintenance des câbles, bien évidemment.

Quand on revient d'Asie, on a toujours quelques photos de grappes qui sont justes incroyables et on se dit que nous en France on a des grappes un peu plus sèches mais c'est vrai qu'il faut faire attention. Mais globalement ce réseau-là sera de moins en moins utilisé et donc il sera substitué.

### **Monsieur le Maire**

Monsieur HENNION quelque chose à rajouter ?

### **Monsieur HENNION**

Tout à l'heure j'ai oublié d'utiliser une image pour répondre à la question : le cuivre on peut l'avoir tout de suite.

Ce que l'on va voir arriver et il ne faudra pas mélanger quand ça vous arrivera, parce que ça arrive, pour l'instant, dans le sud du département du Nord et ça n'est pas encore arrivé sur Lille. Il faudra dans quelques mois, si on est dans une zone concernée, ne pas mélanger la suppression du cuivre et l'arrêt du RTC. Vous avez peut-être pour certains d'entre vous entendu parler, effectivement, qu'en octobre l'APRTC avait défini 7 zones en France où on avait défini l'Arrêt Progressif du Réseau Téléphonique Commuté avec la RTC. On arrête une technologie et une manière de transporter la voix et, en aucun cas, c'est l'arrêt du cuivre. L'arrêt du cuivre je ne suis même pas certain de le voir, par contre, ce qu'il faut aussi dire et je le dis souvent, ne perdons pas de vue qu'on entend « il faut aller plus vite, plus vite, plus vite » mais nos parents et nos grands-parents, ils ont juste mis plus de quarante ans pour faire le cuivre et, on est en train de faire rigoureusement la même chose, la fibre partout dans tous les foyers en moins de 10 ans

### **Monsieur le Maire**

Bien, Monsieur VITOUX et Monsieur HENNION, il nous reste, vraiment, à vous remercier au nom de l'ensemble des élus. Ceux qui ne sont pas là auront le compte-rendu je vous rassure. Je vous remercie pour cette présentation qui nous donne envie, encore, d'aller plus vite. En effet, je vais le dire ici, avec force et vigueur, en début de cette mandature, précisément à la fin de la précédente, nous nous trouvons dans une impasse avec la MEL.

Nous sommes allés rencontrer Orange, je leur ai dit : « Wattrelos mérite plus, Wattrelos mérite mieux, Wattrelos mérite d'être mieux desservi et plus vite ». Je me souviens exactement où est-ce que nous avons eu cette conversation, Cher Laurent, tu m'as dit à ce moment-là, on sera au rendez-vous, on attend le feu vert de la MEL et on sera au rendez-vous si on nous donne le feu vert et la consigne de la MEL est venue. Orange a déployé, vous le faites avec un rythme intense, on aurait déjà envie d'avoir fini, mais merci d'avoir pris du temps pour nous expliciter un peu tout cela.



C'était un message de passion pour notre Ville que nous voulions vous passer parce que cette Ville a souvent eu le sentiment d'être au bout de la Métropole adossée à une frontière qui était hermétique. Cette frontière doit tomber, elle doit être un atout et elle peut l'être par les infrastructures routières, elle peut l'être sur le plan des transports, elle peut l'être aussi en matière économique et, vous le savez puisque ici, nous avons ouvert de nombreux parcs d'activités, des communications importantes associées à des unités logistiques consistantes, elle l'est en matière de logement parce qu'il y a un besoin de logements sur la métropole et Wattrelos assure une large restructuration de ses quartiers anciens, je pense en particulier à la ZUP, au quartier des Villas, quartier du Crétinier mais aussi avec la réalisation du centre-ville et ses nombreux logements. Dans tous ces aménagements-là, que ce soit économique ou habitat, la fibre a besoin d'être-là, elle est un atout de modernité et Wattrelos doit être au rendez-vous de la modernité, Wattrelos a besoin de votre soutien.

Merci d'être venu nous écouter. Je suspends quelques minutes la séance le temps que je raccompagne nos hôtes et nous reprenons l'ordre normal de nos travaux.

*Sortie de Messieurs VITTOUX et HENNION*

### **Monsieur le Maire**

Nous allons reprendre le cours de nos travaux.

C'est une information qui m'a paru utile à chacune et à chacun d'entre vous. Pour une fois qu'on a le patron d'Orange de toute la région, qui peut se déplacer à la rencontre d'un Conseil Municipal, je pense que c'était une belle occasion d'en profiter, pour passer des messages car d'ailleurs je crois à la spécificité de Wattrelos à l'égard de certains sujets, d'ailleurs.

Notre séance commencera par deux communications de ma part.

- La première, je pense que Madame RINGOTTE y est particulièrement sensible ainsi que Madame REIFFERS, c'est une bonne nouvelle dont j'ai eu connaissance cette semaine puisqu'elle conforte, précisément, l'action que nous menons, notamment toutes les deux, pour le compte de la Ville dans sa globalité, Ville et CCAS, en ce qui concerne l'accès à l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique. Nous étions en retard, il y a quelques années, le mandat que j'ai donné à l'une et à l'autre et ainsi qu'à la Direction Générale des Services, était de corriger cela car je souhaite que nous soyons une « ville inclusive » et donc s'agissant, précisément, de la déclaration de la contribution au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, pour la Ville et CCAS.

J'ai appris cette semaine que pour la Ville, la contribution en 2019 sera nulle pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive puisque le taux d'emploi légal des bénéficiaires de l'obligation d'emplois est 8.78 % cette année à Wattrelos et l'année dernière était de 8.51 %. Je rappelle que nous devons dépasser les 6 % en la matière. Non seulement nous avons dépassé les 6 % mais on continue à améliorer le taux d'emploi pour la Ville.

Et pour le CCAS, là aussi, la contribution sera nulle pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive puisque le taux d'emploi légal des bénéficiaires de l'obligation d'emplois est de 11.44 %, l'année dernière il était de 11.11 %.

Voilà, je pense que c'est une légitime satisfaction, j'allais, presque, dire une certaine fierté que nous pouvons avoir de poursuivre cette démarche. C'est un travail lent et progressif mais nous le devons, aussi, à la mobilisation du service des Ressources Humaines et je veux lui rendre hommage, notamment, au Pôle Santé, Prévention et conditions de travail qui nous aide dans cet accompagnement en même temps, d'ailleurs, que l'ensemble des agents parce que c'était une campagne que vous aviez engagée, Madame, au sein de vos services avec la Direction Générale des Services pour accueillir la différence au sein de nos services et cela se retrouve dans les chiffres. Je trouve que c'est bien de réaffirmer que la Ville n'a pas de contribution à payer parce qu'elle a tenu, et plus que cela, ses engagements légaux.

- Une information aussi qui vient de m'être communiquée cette après-midi. Je me permets de vous informer, Mesdames et Messieurs mes Chers Collègues, que les classes de CP de Mesdames DEMEY et FORNAY, de l'école publique Jean Macé, ont reçu, cette après-midi même, le 1<sup>ère</sup> prix de l'Education à la Citoyenneté et du Civisme de la part de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre du Mérite, section départementale du Nord, pour un projet portant sur la sensibilisation et le respect des enfants en situation d'handicap et de la différence, ils ont écrit un petit album et enregistré une chanson qui s'intitule « La planète de Mikouyou », une peluche évoquant la différence et sont devenus les ambassadeurs de Mikouyou.

Ils ont fait l'objet, vous l'avez peut être vu, il y a quelque temps d'un reportage sur France 3. Aujourd'hui dans le cadre d'un partenariat Education Nationale et Ordre National du Mérite, l'école Jean Macé, donc ces classes de CP ont reçu la distinction en Préfecture sous la Présidence du Préfet Michel LALANDE, en personne. Le premier prix pour ces classes de CP. Je voudrais vraiment féliciter, ça c'est le charme du cumul, la directrice de l'école qui est à nos côtés aujourd'hui, Madame DE SMEDT, et je l'inviterai, en votre nom à tous, à présenter nos chaleureuses félicitations aux institutrices qui ont porté ce projet.

### APPLAUDISSEMENTS

Nous arrivons à la motion sur le schéma métropolitain des transports qui est présentée par la majorité municipale, elle est proposée par notre majorité. Je passe la parole, c'est son bizutage, c'est sa première séance et première prise de parole à Monsieur Gilbert CHARLES pour nous la présenter.

#### **Monsieur CHARLES**

Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Qui parmi nous, n'a jamais entendu dire qu'il était difficile de se rendre à Lille quand on ne possédait pas de véhicule ? Car OUI ici à Wattrelos, alors que nous sommes une ville frontalière, que nous sommes pourtant la principale ville voisine de Roubaix et de Tourcoing, que nous sommes une ville reconnue pour son attractivité grâce à nos multiples activités tout au long de l'année, il n'y a plus de gare ferroviaire et il n'y a pas non plus de lignes de métro ni de tramway !

Alors qu'aujourd'hui se déplacer facilement et polluer le moins possible est devenu l'un des enjeux prioritaires, ici à Wattrelos, nous ne pouvons proposer à nos concitoyens que le bus ! C'est regrettable, c'est invraisemblable et pourtant vrai !

Contrairement à bien d'autres villes de la métropole, qui bénéficient d'au moins l'un des trois moyens de transports précités, force est de constater que nous ne possédons pas malheureusement d'accès direct à la capitale des hauts de France et qu'il faut donc « réparer » au plus vite cette injustice.

Pour ces raisons, je suis heureux de vous présenter, au nom de la majorité municipale, une motion sur le schéma métropolitain des transports.

### **Motion sur le Schéma métropolitain des Transports présentée par la majorité municipale**

*Par délibération prise le 14 décembre 2018, le Conseil de la Métropole Européenne de Lille a lancé la concertation du Schéma Directeur des Infrastructures de Transports.*

*S'agissant de la réflexion sur l'avenir des infrastructures de transports collectifs structurantes sur le territoire métropolitain, plusieurs communes ou ensembles de communes ont fait valoir leurs propositions.*

*Pour sa part, Wattrelos, 5<sup>ème</sup> commune de la MEL pour son nombre d'habitants, rappelle l'injustice qu'elle a subit lors*

*des schémas antérieurs, et notamment lors de la réalisation de la ligne 2 du métro dont la promesse de prolongation jusqu'au territoire belge, ne fut jamais tenue.*

*Aussi, alors même que Wattrelos est une ville jeune dont la jeunesse a besoin de rallier les établissements universitaires, dont la population active subit trop régulièrement et trop longuement l'engorgement des infrastructures routières (VRU, Antenne Sud) pour rejoindre son emploi, dont les habitants exigent de pouvoir, enfin, mieux accéder à la centralité métropolitaine, et aux réseaux de transports susceptibles de les relier à leurs centres d'intérêts économiques ou de loisirs, et alors même que Wattrelos développe des parcs d'activités et des créations d'entreprises et donc d'emplois, et porte, en liaison avec la MEL, un programme significatif de plusieurs centaines de nouveaux logements dans sa centralité, le Conseil municipal de Wattrelos pour ce Schéma Directeur :*

- *souhaite qu'il inscrive toujours la perspective d'une poursuite, à terme, du métro vers Wattrelos et la frontière belge,*
- *revendique que soit reconnue prioritaire la réalisation d'une liaison en tramway de l'Eurotéléport de Roubaix rejoignant la centralité de Wattrelos, jusqu'au moins la desserte du futur collège public au St-Liévin,*
- *préconise que soit étudiée également la poursuite de cette liaison-là jusqu'au quartier de Beaulieu,*
- *insiste pour que soit envisagée une halte ferroviaire au Sapin Vert qui, sur l'axe Tourcoing/Mouscron favoriserait, via l'aménagement d'un parking-relais, une desserte rapide des gares de Lille d'un côté, et belges de l'autre,*
- *partage le projet des communes voisines préconisant un transport en site propre le long d'une RD 700 élargie et réaménagée.*

Nous espérons toutes et tous que cette motion sera entendue.

Monsieur le Maire, j'en ai terminé, je vous rends la parole.

### **Monsieur le Maire**

Vous êtes bien bon. Celle-là on ne me l'avait jamais faite ! Vous commencez très fort. Bien je vous remercie de me l'avoir rendue et je vais en profiter pour demander s'il y a des interventions ?

### **Madame BLAIN**

Ça m'a fait penser à une chanson, « le hasard est curieux et il provoque les choses », c'est vrai que la dernière tribune du journal, on en avait parlé entre nous, et certains wattrelosiens s'étaient rapprochés pour parler de ce métro qui n'était jamais sorti de terre et le hasard a fait que nous en parlions donc bien évidemment nous la voterons.

Je me rappelle, également, du quartier des Villas qui devait être rénové et le maître d'œuvre était venu nous expliquer qu'on aurait pu ouvrir la gare de Tourcoing vers l'Union. Ça vous avait fait sourire à l'époque.

### **Monsieur le Maire**

Non, non.

### **Madame BLAIN**

Bien évidemment nous voterons pour cette motion, Monsieur le Maire.

### **Monsieur DUEL**

Quel vœu audacieux. Il y a même le verbe « revendiquer » dedans. Méfiez-vous, Monsieur le Maire, il reste des morceaux de gauchistes dans votre majorité.

La Métropole s'asphyxie de jour en jour. 1700 morts dus à la pollution en 2018. 66 jours de pollution aux particules fines alors que l'OMS en recommande 3 au maximum. Mais aucune mesure réellement efficace n'est prise.

Vous avez été vice-président de la MEL dès 2001. Votre bilan en termes de transports pour les wattrelosiens est famélique.

Une liane qui n'a de Ligne A Niveau Elevé de service que le nom, pas de bus en site propre et encore

moins de tramway ou de métro. Notre réseau de transport est resté au 20ème siècle.

Evidemment, nous souhaitons l'arrivée du Metro dans notre ville.

Evidemment, nous revendiquons également l'arrivée d'un tramway.

Et nous partageons totalement la création d'une ligne en site propre le long de la RD700.

En ce qui concerne la halte ferroviaire, nous sommes beaucoup plus dubitatifs : A L'heure où Madame Osson et les marcheurs viennent de supprimer le statut des cheminots, ce qui amènera à la privatisation rapide de la SNCF, celle-ci est beaucoup plus encline à fermer des lignes qu'à créer des haltes ferroviaires à 500m d'une autre gare.

Ce terrain en bordure de voie ferrée pourrait être aménagé avec des jardins familiaux ou partagés pour les riverains. Lancez donc une vraie concertation avec les habitants du Sapin vert, quartier qui manque cruellement de ces espaces.

Nous voilà donc avec ce vœu qui va malheureusement, sans doute, terminer en vœu pieu.

Il ne s'agit plus de souhaiter, préconiser ou insister. Il s'agit d'agir fortement pour que Wattrelos obtienne enfin des transports en commun digne du 21ème siècle.

Malgré ces quelques réserves, nous approuverons ce vœu.

#### **Monsieur le Maire**

Vous auriez dû commencer par ça !

Monsieur GADAUT pour quelques éléments de réponse.

#### **Monsieur GADAUT**

Pour répondre à Madame BLAIN, le dossier de la gare de Tourcoing avec la sortie, pourrait-on dire, par l'arrière est toujours prévu dans les demandes à la fois de la ville de Tourcoing et de la ville de Wattrelos, avec également un parking juste au pied de la gare sur l'arrière. Ils demandent, également, de leur côté que la ligne de tramway actuelle qui se termine au centre-ville soit prolongée jusque la gare de Tourcoing, ce qui fait que, soit c'est un parking sur l'arrière pour une partie des personnes, soit il y aura une navette de tramway entre la gare et le parking du centre.

Pour Monsieur DUEL, sur le problème des jardins familiaux, actuellement le terrain sert à certains mais il n'y a pas de demande à ce que je sache vraiment sur ce terrain-là. Le terrain actuel appartient à la SNCF pour faire le parking en partie et l'autre partie à la MEL. Au niveau jardins, c'est plus une demande de parking plutôt que du jardin.

#### **Monsieur le Maire**

Quelques éléments de complément. Pour préciser les éléments de calendrier, il y a une ouverture qui se fait. La réforme du schéma directeur des infrastructures des transports se fait sur des périodicités très larges. Le choix que nous avons, il est de savoir si nous montons, si je puis dire, dans le champ des propositions, dans le wagon des propositions, ou est-ce qu'on reste sur le quai ? Sans doute dans le passé a-t-on raté, il y a bien longtemps, certains moments aussi décisifs que cela et je pense, évidemment, à la conclusion de l'affaire du métro, il y a maintenant bien longtemps.

Il n'en reste pas moins que nous sommes confrontés, toutes et tous, à une situation que Gilbert CHARLES a fort bien décrite, tout à l'heure, sur le plan économique, sur le plan des transports loisirs, sur le plan des transports liaison/travail chaque jour et l'engorgement de la Métropole est une préoccupation environnementale face au réchauffement climatique qui nous touche tous. Qui peut croire que la solution que l'interdiction de circuler proposée, décidée, légitimement par le Préfet peut être une solution satisfaisante ? Regarder le matin si on est autorisé à circuler ou pas, c'est la vie

économique, c'est la vie sociale d'ailleurs qui peut se retrouver mise en cause.

Donc cette ville souhaite participer à l'élaboration de ce schéma des infrastructures de transports avec deux éléments de calendrier en tête, il y a le court terme et le long terme. A long terme nous revendiquerons toujours le fait que, et d'ailleurs, c'est dans tous les schémas d'aménagement, le métro se prolonge y compris dans la dimension transfrontalière, ça y est ! Le long terme, c'est aussi, le réaménagement du RD 700 (j'espère d'ailleurs du moyen terme), d'abord en bus et, ensuite, éventuellement en tramway le cas échéant. Comment sortir de ce guêpier à court terme qui veut que lorsque vous rentrez dans l'antenne sud d'un côté ou dans la voie rapide urbaine, partie sud ou partie nord de la ville, vous vous trouvez soudainement très vite, selon les horaires auxquels vous partez dans la capitale des Flandres, dans cette direction-là en tout cas, vous vous trouvez très vite engorgé avec 1 heure, 1 heure ½ pour y aller ?

On a deux atouts devant nous et cette majorité le sait bien pour y avoir consacré des séances de travail entre nous sur ce sujet-là. La ville n'est pas montée tout de suite dans les vœux, deux vœux concurrents émis par certains de nos voisins qui ont fini par converger. Pourquoi ? Parce que nous refusions d'être un appendice qui viendrait plus tard d'un autre projet qui lui-même était à avancer. Parce que si vous faites la liaison Tourcoing/Hem le temps que tout ça se construise et que ça se fasse et qu'on vous prévoit après ensuite une rallonge vers Wattrelos, la question que l'on se pose tout de suite c'est : quand ? Quand est-ce que viendra notre tour ? Je pense qu'on a suffisamment attendu notre tour donc maintenant c'est notre tour !

Et donc la priorité c'est le sens de ce vœu, je pense que ça doit être partagé par tout le monde ici. C'est de se dire sur la liaison tramway, le schéma était prévu originellement à partir de l'Eurotéléport il faut desservir la centralité ce qui permettra de desservir d'abord la centralité, puis éventuellement se prolonger vers le St Liévin, c'est d'ailleurs cette direction-là qu'il faut se donner, et à terme, ultérieurement, la desserte du quartier de Beaulieu, là où il y a aussi une masse de population importante, mais il faut se raccorder à l'Eurotéléport d'une manière ou d'une autre. Parce que là où vous avez un peu raison, Monsieur DUEL, la ligne à haut niveau de service est un plus, d'ailleurs l'évolution de son trafic est croissant, mais c'est un plus qui n'est pas complètement satisfaisant parce qu'il est quand même soumis aux aléas de la circulation routière.

Un tramway moderne avec des roues non métallisées, etc je vous passe les détails, c'est dans le champ du possible, des propositions sont faisables, le coût reste maîtrisable, à mes yeux, et c'est le Président de la Commission des finances de la MEL qui le dit. Je pense que sur un volume global inférieur à 10 millions on doit pouvoir y être dans une échéance de quelques années. Ça c'est dans le domaine du faisable et c'est-ce que nous revendiquons avec ce vœu-là !

Néanmoins, nous étions avec Henri GADAUT et le Directeur Général des Services à la réunion commune aux villes voisines, ils ont repris notre proposition dans leur schéma mais leur schéma intègre d'autres propositions. Nous, nous voulons réaffirmer la priorité à la desserte de Wattrelos à partir de l'Eurotéléport dans cette liaison tramway. Je ne pourrais pas cautionner aucun autre schéma métropolitain qui ne priorise pas cette desserte de la 5<sup>ème</sup> ville de la Métropole.

L'autre question est que nous avons un autre atout à partir de la voie ferrée. Elle existe, les trains passent, ils circulent et jamais il n'y aura d'interruption de trafic sur cette voie, puisque c'est la liaison entre la France et la Belgique, c'est quand même un paradoxe. Il y a quelques semaines, nous étions à l'anniversaire de la commémoration de la fin de la guerre de 1939-1945 et chacun sait que si Wattrelos a été une terre puissante en ce qui concerne l'action de résistance c'est parce que nous avons la liaison avec la Belgique, parce que interrompre le trafic de trains ici c'était gêner l'occupant dans ses liaisons avec la Belgique et donc avec l'Allemagne. C'était pour cela que nous étions une pierre angulaire. Donc pierre angulaire nous le resterons demain quelle que soit l'évolution des gares et des trafics. Il y a quand même un paradoxe de voir passer des trains dans le quartier du Sapin Vert et pour aller à Mouscron ou pour aller à Tourcoing et de ne pas s'arrêter.

Quand vous allez dans les villes de banlieue parisienne, vous vous trouvez, parfois, sur des liaisons ferroviaires qui ne sont pas des liaisons de métro, c'est une halte, une halte ferroviaire au milieu, vous avez un parking, vous laissez votre voiture et puis vous montez dans le train qui fait une halte, il n'y en aura pas tous les quarts d'heure, ce n'est pas un RER ! Mais si on en connaît les heures, si on en connaît les périodicités, on en connaît les cadencements et la régularité, une fois que vous montez dans ce train, halte Tourcoing, Roubaix, en moins d'un quart d'heure vous êtes à la gare de Lille. Quand vous êtes à la gare de Lille vous rayonnez !

Qu'est-ce que ça coûte de faire ça ? Sur le plan technique, je l'ignore ! Mais le sens de ce vœu de la majorité c'est de se dire, quand même, posons cette question-là ! Parce que l'augmentation des capacités de la VRU, elle n'est pas pour demain. L'augmentation des capacités de l'Antenne sud, elle n'est pas pour demain. Et quand on regarde bien ce vœu, il est profondément réaliste avec la liaison tramway dans la centralité de la ville, la liaison ferroviaire dans le quartier nord de la ville et je rappelle que dans ce secteur-là : Mousserie, Martinoire, Sapin Vert on a plus de 11 000 habitants qui résident ! On peut aussi, ce n'est peut-être pas une solution miracle, en tout cas nous revendiquons et je garde ce terme, nous revendiquons avec force que ce soit mis à l'étude et considéré.

La MEL devrait, vraisemblablement, délibérer, je l'espère, fin juin. Il y a des débats politiques sur ces sujets-là. Certains disant qu'il serait plus légitime que ce schéma soit adopté par des nouveaux élus sortant de la phase électorale début de l'année prochaine, ça peut être entendu. D'autres, j'en fais partie, disent précisément ça prend tellement de temps pour se concerter, pour discuter, pour se préparer que mieux vaudrait éviter de perdre encore un an et lancer d'ores et déjà, à partir d'un schéma directeur adopté en juin, les études qui permettraient à ce moment-là aux nouveaux élus de l'an prochain, au prochain conseil de la MEL, directement opérationnel de lancer les chantiers. Vous comprendrez que pour nous, avoir ces types de liaisons en 2030 ou les avoir en 2023, 2024, 2025 ce n'est pas tout à fait la même chose lorsqu'on a des projets d'entreprise comme nous les avons à la Martinoire ou lorsqu'on a des projets d'habitations sur l'aménagement du centre-ville Et vous avez eu raison, Monsieur CHARLES, de citer, tout à l'heure, le cas de nos jeunes parce que aller à Villeneuve d'Ascq quand on habite Beaulieu ou la Mousserie, ce n'est pas toujours facile d'accès en transports collectifs.

J'ai bien cru comprendre que ce vœu avait l'assentiment de tous, je pense qu'il sera une pierre importante, je le transmettrai dès demain au Président de la MEL. Je sais que je peux compter sur les Conseillers Métropolitains pour l'appuyer dans les réunions de Commissions et dans les Comités de Pilotage. Il est clair que nous poursuivrons cette modernisation de nos infrastructures de transports d'autant mieux que nous aurons clarifié nos priorités. C'est ce que nous faisons avec ce vœu.

Je mets aux voix la motion conformément à l'article 27 du règlement intérieur

POUR	: 40	VOIX
CONTRE	: /	VOIX
ABSTENTION	: /	VOIX

Je sou mets à l'Assemblée l'organisation suivante des débats sur les projets de délibérations concertée avec les Présidents de Groupes :

- 2 interventions du groupe « Avec vous Wattrelos ouvertement à gauche » sur les rapports n° 2 et 12
- 
- Des explications de vote du groupe « Wattrelos Bleu Marine »

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Que ceux qui sont **POUR** lèvent la main

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

### **Appel de l'ordre du jour**

Les rapports présentés ont été soumis à l'examen des Commissions Finances/ Administration Générale et Travaux.

### **Rapport n° 1 : Monsieur le Maire**

#### ***Rapport n° 1 - Conseil Municipal – Positionnement dans le tableau des adjoints***

Comme cela vous a été précisé en début de séance, Monsieur RICCI a présenté sa démission et cessé d'appartenir au Conseil municipal. Je regrette cette décision, mais elle ne regarde que lui car c'est son choix personnel.

Pour autant, s'agissant d'un remplacement nécessaire, je précise que préalablement à l'élection d'un nouvel Adjoint, le Conseil Municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant conformément à l'article L. 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et son alinéa 5.

Je rappelle que Monsieur RICCI occupait le poste de 5<sup>ème</sup> Adjoint.

Aussi, il vous est proposé, par le rapport n°1, d'une part, de conserver le nombre d'Adjoints fixé à 12 par délibération du 29 mars 2014 et d'autre part, de décider que le nouvel Adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant, c'est-à-dire le 5<sup>ème</sup> rang.

Ce vote n'est pas nécessairement à bulletins secrets.

Selon l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'un tiers des membres présents le réclame.

Je vous propose de le faire à main levée, par commodité.

#### **Rapport n° 1 - Conseil Municipal – Positionnement dans le tableau des adjoints**

POUR : 39 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : 1 VOIX Monsieur DUEL

### **ELECTION 5<sup>ème</sup> ADJOINT**

Il y a lieu de procéder à l'élection du 5<sup>ème</sup> Adjoint. Il est rappelé que, lorsque l'élection d'un Adjoint se déroule à scrutin uninominal, celui-ci est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Ainsi que le veut la tradition, l'élection des Adjoints n'appelle pas de débat.

Je demande à Madame RINGOTTE, Présidente du Groupe Socialiste, Républicain et Progressiste de la Majorité, de me proposer le candidat de la Majorité.

**Madame RINGOTTE propose Monsieur Karl MONRABAL**

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Un bulletin imprimé va vous être distribué. Vous avez également des bulletins blancs sur vos tables. Vous voudrez bien plier le bulletin de manière à conserver le secret du vote et le déposer dans l'urne à l'appel de votre nom.

En cas de procuration, vous serez appelé à voter deux fois.

Je demande à Messieurs MEKKI et DUEL de bien vouloir assurer les fonctions de scrutateurs.

<b>OPERATIONS DE VOTE</b> <i>Passage de l'urne</i>
---

Je demande à Messieurs MEKKI et DUEL de bien vouloir venir procéder au dépouillement.

**Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers en exercice	43
b. Nombre de Conseillers présents ou ayant donné procuration à l'ouverture du scrutin	40
c. Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote	/
d. Nombre de votants (bulletins déposés) [b - c]	40
e. Nombre de suffrages blancs ou déclarés nuls par le bureau	6
f. Nombre de suffrages exprimés [d - e]	34
g. Majorité absolue [f / 2] + 1	18

A obtenu :

CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS
Monsieur Karl MONRABAL	34 VOIX

Monsieur Karl MONRABAL est élu 5<sup>me</sup> Adjoint.

***Applaudissements***

Je le félicite et l'invite à s'installer à la table des Adjointes. Monsieur Karl MONRABAL gardera la délégation Développement économique, Commerce, Artisanat et Emploi.

Par ailleurs j'informe notre assemblée que par courrier reçu ce 20 mai 2019, Madame Laurence SUEUR m'a fait part qu'en raison de la très grande difficulté qu'elle avait de plus en plus à concilier ses fonctions électives et ses obligations professionnelles, elle souhaite être démise de ses fonctions de Conseillère Municipale Déléguée, ce que j'ai accepté. Madame SUEUR demeure toutefois Conseillère Municipale.

Dès lors, je procéderai dans les tous prochains jours à la désignation de deux nouveaux Conseillers Délégués, et à une révision de plusieurs délégations à cette occasion.



## **Rapports 2 et 3 : Madame RINGOTTE**

Rapporteur : Madame RINGOTTE

### ***Rapport n° 2 - Personnel municipal – Mesures sociales – Reconduction pour l'année 2019***

Il s'agit, comme tous les ans, de reconduire les mesures sociales qui sont versées au personnel, et tous les ans depuis au moins 10 ans, si ce n'est plus, nous passons la même délibération parce qu'il s'agit d'une mise à jour des taux.

### ***Rapport n° 3 – Souscription d'un contrat autorisation la diffusion et copies d'articles de presse et revues professionnelles***

Afin de pouvoir rester dans la légalité, dans le cas où nous utilisons des copies pour diffusion, nous devons, effectivement, souscrire ce contrat.

Ce nombre a été estimé à 490. La redevance sera donc, selon la tarification actuelle, de 1 600 € hors taxes.

### **Monsieur le Maire**

J'ai été saisi d'une demande d'intervention de Monsieur DUEL sur le rapport n° 2.

### **Monsieur DUEL**

Nous approuverons évidemment cette reconduction des mesures sociales envers le personnel municipal.

La perte du pouvoir d'achat des agents municipaux depuis 2010 est terrible.

Cette perte était de 148 euros chaque mois pour un adjoint administratif principal de première classe ou encore 185 euros mensuels pour un secrétaire administratif (catégorie B).

Non seulement, le niveau de vie des agents baisse mais ce gouvernement veut mettre en place la loi dite « de transformation de la fonction publique », débattue à l'assemblée. Cette loi prépare le terrain pour atteindre trois objectifs : diminuer le nombre de fonctionnaires, en finir avec le statut de la Fonction Publique, et enfin soustraire du périmètre du service public des secteurs entiers pour les transférer au privé.

Si la loi passe, nous pouvons gager qu'à terme cela signifie la fin du statut de fonctionnaire. On ne recrutera plus que des contrats sur projets et des CDI non fonctionnaires. Par le biais de la mobilité lors de la fermeture des services, les fonctionnaires restants seront contraints à partir ou à changer de statut. Pourtant, et le mouvement des gilets jaunes nous l'a bien rappelé, nous n'avons jamais eu autant besoin de services publics pour répondre aux besoins sociaux et pour engager la transition écologique.

« Ce que Nicolas Sarkozy n'a jamais osé faire, vous êtes en train de le mettre en œuvre » a dit Ugo Bernalicis, député France Insoumise du Nord, à Olivier Dussopt, secrétaire d'État chargé de la Fonction Publique. C'est ce même Monsieur Dussopt, qui en 2017, rappelons-le, votait contre le budget le lundi et allait défendre ce même budget le vendredi suivant au sénat : Les convictions chez les Ex-PS, c'est comme les girouettes ça tourne avec les vents !

Comme je le disais préalablement, nous voterons cette délibération mais éventuellement pouvez-vous, Monsieur le Maire, nous faire parvenir le téléphone du Préfet si on change d'avis ?

### **Monsieur le Maire**

Allez, Madame RINGOTTE.

### **Madame RINGOTTE**

Tout ça pour en arriver à dire qu'une fois de plus, Monsieur DUEL, vous êtes hors sujet, que vous profitez d'une délibération qui est complètement cadrée, avec un sujet bien précis, qui sont les prestations que l'on verse aux agents et vous en profitez pour faire votre propagande et donner vos propres idées de façon politique globalisée. Donc c'est peut être votre stratégie mais je trouve que c'est à la limite du malhonnête.

### **Monsieur le Maire**

C'est effectivement, une prise de parole d'opportunité qui n'a rien à voir avec le sujet, puisqu'il s'agit d'approuver des prestations, qui sont calées de manière interministérielle et on ne fait qu'appliquer un arrêté interministériel, comme chaque année, mais ça vous a donné l'occasion de parler.

Rapport n° 2 - Personnel municipal – Mesures sociales – Reconduction pour l'année 2019

POUR	:	40	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX

### **Madame BLAIN**

On s'abstient car moi j'ai comparé cela à la SACEM et à ADOPI. J'ai trouvé que, bon encore une fois, repayer quelque chose, c'est pas pour la somme mais pour un livre je veux bien pour les droits d'auteur, mais pour la presse ....

### **Monsieur le Maire**

Il y a aussi des droits d'auteur et il faut protéger les journalistes et les auteurs d'articles, c'est la loi.

### **Madame BLAIN**

Oui mais la presse elle est diffusée... On s'abstient Monsieur le Maire.

### **Madame RINGOTTE**

Si vous voulez on a le choix, soit on souscrit pour un certain nombre de personnes que l'on a dénombré comme pouvant utiliser effectivement les moyens de reproduction, de diffusion, etc.. au sein de notre collectivité donc on en a mis 490 soit en gros 50 %, soit on fait le choix de ne pas souscrire et puis le jour où on a un contrôle ou bien un recours contre nous parce que quelqu'un aura diffusé, ça risque de nous coûter très cher parce que c'est hors la loi. C'est vrai que ça ne semble pas forcément quelque chose de logique puisqu'on paie déjà dans d'autres instances mais malheureusement on ne veut surtout pas se mettre en hors la loi, surtout pour cette somme-là !

### **Monsieur le Maire**

Oui l'idée est double, c'est de ne pas se mettre hors la loi. La légalité, toute la légalité, rien que la légalité. Mais en même temps on sait bien aussi que tout auteur quel qu'il soit, une chanson, un ouvrage, un architecte sur une œuvre, un artiste sur une œuvre d'art, est propriétaire de son œuvre, il a la possession intellectuelle de son œuvre et ce système a été monté justement pour assurer la protection de la production intellectuelle de celui qui produit quelque chose qu'il s'agisse, encore une fois, d'un chanteur, d'un artiste, d'un opérateur, d'un journaliste.

On a le droit de penser qu'il ne faut pas le faire. Nous, on observe que la loi nous contraint de le faire et j'ai tendance, pour ma part, à considérer cela plus sain parce qu'en effet il n'y a pas de raison de ne pas protéger les droits de la créativité quelle que soit cette créativité. Vous savez si vous ne protégez pas les créateurs, il n'y aura plus de créateurs, ça vaut pour tous les domaines.

Je n'ai fait aucun procès politique de prise de possession car malheureusement l'extrême droite est bien connue pour ne pas faciliter l'émergence des créateurs, dans un certain nombre de pays, ou au regard d'un certain nombre de périodes historiques, ce n'est pas le sujet, je ne vais donc pas déborder là-dessus. J'enregistre votre abstention même si je la regrette.

Rapport n° 3 – Souscription d'un contrat autorisation la diffusion et copies d'articles de presse et revues professionnelles

POUR : 35 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : 5 VOIX Mmes BLAIN, VERHELLE, ACQUART,  
VANGERMEERSCH et M DE KETEL

## **Rapports 4 et 5 : Madame DE SMEDT**

Rapporteur : Madame DE SMEDT Myriam

### ***Rapport n° 4 – Partenariat avec l'Association des Centres Sociaux de Wattrelos pour la livraison de repas à la halte-garderie O comme Trois Pommes***

Dans le cadre du dernier CEJ, l'association des centres sociaux de Wattrelos a inscrit une journée continue pour les halte-garderies de la Mousserie et de l'Avenir.

Pour les enfants de la halte-garderie du centre social de l'Avenir, la cuisine centrale livre les repas.

Les centres sociaux ont le projet de procéder à l'extension d'une 2<sup>ème</sup> journée continue sur la Mousserie et l'Avenir. Dans cette perspective l'association des centres sociaux demande la livraison des repas pour cette 2<sup>ème</sup> journée au centre social de l'Avenir.

Dans son souci d'accompagner toujours au mieux les centres sociaux, la ville a abondé à cette demande. Il convient donc, aujourd'hui, de :

- valider la 2<sup>ème</sup> journée continue pour le centre social de l'Avenir et le centre social de la Mousserie,
- valider la livraison des repas uniquement à l'Avenir,
- signer les conventions y afférant,
- inscrire au budget les crédits engendrés.

### ***Rapport n° 5 – Politique de la Ville – Programmation 2019 du volet wattrelosien du contrat de Ville – Délibération complémentaire à la délibération n° 18 du 21-03-2019***

Au précédent Conseil municipal, je vous ai proposé et vous avez validé, mes chers collègues, la 1<sup>ère</sup> phase de la programmation du Contrat de Ville 2019.

Il s'agit aujourd'hui de valider la phase complémentaire :

- Une action Ajir.com « Les Lauréats de la jeunesse » pour laquelle nous n'avions pas en mars les derniers arbitrages de nos partenaires financiers.
- Les actions FIPDR pour lesquels nous n'avions pas encore eu la lettre de cadrage en mars et donc les actions n'étaient pas encore « ficelées » et pas présentées au conseil.
- Et le reclassement d'actions qui avaient été proposées dans le cadre du contrat de Ville sur le volet communal, que la préfecture a validé mais sur le volet inter-communal. Une simple question d'écriture administrative.

Je vous propose donc :

- De valider cette programmation complémentaire.
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement des parts de crédits spécifiques aux associations concernées.
- De signer les avenants et conventions correspondants.

### **Monsieur le Maire**

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 4 – Partenariat avec l'Association des Centres Sociaux de Watrelos pour la livraison de repas à la halte-garderie O comme Trois Pommes

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

### **Madame BLAIN**

On rajoute encore, on demande encore de l'argent et il n'y a pas forcément de résultat probant. Il y a des associations pour lesquelles on est à fond avec elles mais on a vraiment de la difficulté...

Horizon 9, par exemple, qui fait de l'aide à l'orthographe, à la lecture, etc... je suis allée à une soirée d'Horizon 9, en principe, c'était une soirée pour la femme et en fin de compte c'était, encore, pour envoyer des jeunes repeindre des classes à l'étranger.

### **Monsieur le Maire**

L'ouverture au monde ce n'est pas votre spécialité !

Madame DE SMEDT vous voulez répondre ?

### **Madame DE SMEDT**

C'est un peu compliqué de répondre parce que ça n'est pas très clair.

Donc je veux juste dire que déjà la soirée à laquelle vous faites référence, c'était bien spécifié sur les invitations et la lettre. C'était une invitation à une soirée qui relevait du groupe GATE9 et qui travaille avec Horizon 9, effectivement. Je ne peux pas vous laisser dire qu'Horizon 9 : « on ne sait pas trop ce qu'ils font ». Premièrement il y a des comités de pilotage et des assemblées générales où on présente aussi les résultats. De plus il y a une action sur la création d'un espace ressource sur le Beck, je pense qu'on ne peut remettre en cause la nécessité du travail d'Horizon 9, donc je ne peux pas vous laisser dire cela !

### **Monsieur le Maire**

Donc des résultats il y en a Madame !

Rapport n° 5 – Politique de la Ville – Programmation 2019 du volet watrelosien du contrat de Ville – Délibération complémentaire à la délibération n° 18 du 21-03-2019

POUR : 35 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : 5 VOIX Mmes BLAIN, VERHELLE, ACQUART,  
VANGERMEERSCH et M DE KETEL

### **Rapport n° 6 : Monsieur PRPIC**

Rapporteur : Madame Myriam DE SMEDT

#### ***Rapport n° 6 – Don d'ordinateurs à usage pédagogique à l'Education Nationale***

Dans le cadre du redéploiement des salles de classe lié au dédoublement des CP et, à la rentrée de septembre des CE1, les écoles vont continuer à être progressivement dotées de tablettes numériques.

L'Inspection de l'Education Nationale et les écoles sollicitent la ville pour récupérer les ordinateurs les plus récents, encore viables, au profit des classes, étant entendu que ces moyens, plutôt obsolètes, remplacés par des tablettes, ne bénéficieront plus de la maintenance de nos services.

La ville propose donc de sortir ces machines de son inventaire et de les octroyer en état de marche à l'Inspection qui les répartira dans les écoles publiques de la ville et les fera fonctionner sous sa propre responsabilité.

D'autres ordinateurs resteront toutefois sous propriété de la ville pour enrichir le parc, spécifiquement pour le travail des enseignants.

### **Monsieur le Maire**

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 6 – Don d'ordinateurs à usage pédagogique à l'Education Nationale

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

### **Rapport n° 7 : Monsieur LEFEVRE**

Rapporteur : Monsieur Daniel LEFEVRE

#### ***Rapport n° 7 - Cession – Parcelle communale intégrée au parking Basanos***

Lors du Conseil Municipal du 21 mars 2019, la désaffectation de la parcelle communale cadastrée BI 258 (lots 1 et 2) utilisée à des fins de stationnement et nécessaire au projet de construction sur le secteur Basanos a été constatée et son déclassement décidé.

Il appartient aujourd'hui au conseil de se prononcer sur la cession des lots 1 et 2, qui ont fait l'objet d'une enquête publique, issus de la parcelle BI 258 pour une surface totale de 691 m<sup>2</sup>.

Ceci exposé, l'Administration Municipale propose au Conseil Municipal :

- de donner son accord sur la cession des lots 1 et 2,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte à venir,
- d'inscrire le résultat de cette cession au bilan de l'apport en nature de la part de la ville pour l'aménagement du quartier de l'Hippodrome.

### **Monsieur le Maire**

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 7 - Cession – Parcelle communale intégrée au parking Basanos

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

### **Rapport n° 8 : Monsieur LEMAY**

Rapporteur : Monsieur Guy-Noël LEMAY

#### ***Rapport n° 8 – Monument aux morts – Cimetière du Centre – Restauration***

Sur le monument aux morts du cimetière du Centre, la gravure des noms des soldats ayant combattu pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale est devenue illisible.

Il y a donc lieu de procéder à la re-gravure ou à l'installation de plaques portant les noms de ces 792 soldats.

Le projet est estimé à 8 000 €.

Si vous approuvez ce projet, des demandes de subventions pourront être instruites auprès :

- de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre (ONACVVG) à hauteur de 20 %,
- du Conseil Régional des Hauts de France,
- du Conseil Départemental du Nord.

### **Monsieur le Maire**

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 8 – Monument aux morts – Cimetière du Centre – Restauration

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

### **Rapport n° 9 : Monsieur MONRABAL**

Rapporteur : Monsieur Karl MONRABAL

#### ***Rapport n° 9- Salon commercial watrelosien – Règlement***

La délibération N°107 en date du 20 décembre 2018 a fixé la tarification des stands et l'organisation générale du Salon Commercial pour son édition 2019.

Il convient désormais de valider le règlement intérieur et de fonctionnement de cette manifestation applicable aux exposants ainsi que le cahier des charges sécurité incendie.

En conséquence, l'Administration Municipale propose au Conseil d'approuver le règlement intérieur et de fonctionnement et le cahier des charges sécurité incendie.

### **Monsieur le Maire**

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 9- Salon commercial watrelosien – Règlement

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

### **Rapports 10 à 14 : Monsieur le Maire**

#### ***Rapport n° 10 : Commissions municipales – Désignation des membres – Délibération modificative***

En 2014, le Conseil Municipal a créé les Commissions Finances – Administration Générale / Travaux / Culture et Animation / Jeunesse et Sports et fixé à 13 membres la composition de ces Commissions. Il est proposé au Conseil Municipal de valider la présence de Monsieur Gilbert CHARLES en lieu et place de Monsieur RICCI au sein de la Commission des Finances.

Rapport n° 10- Commissions municipales – Désignation des membres – Délibération modificative

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

***Rapport n° 11: Société Anonyme d'Economie Mixte « Ville Renouvelée » - Désignation d'un délégué du Conseil Municipal – Délibération modificative***

La Commune est représentée au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de la SAEM Ville Renouvelée. Il est recommandé de désigner la même personne et notamment celle qui exerce les fonctions d'Adjoint au Développement Economique et Emploi. Cette désignation était intervenue par délibération du 22 mai 2014.

En premier lieu, je vous propose de ne pas recourir au scrutin secret pour cette désignation.

Etes-vous d'accord pour voter à main levée ?

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

Je vous propose de désigner à ce poste le nouvel Adjoint au Développement Economique, Monsieur KARL MONRABAL.

Rapport n° 11– Société Anonyme d'Economie Mixte « Ville Renouvelée » - Désignation d'un délégué du Conseil Municipal – Délibération modificative

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

***Rapport n° 12 : Compte administratif***

L'ordre du jour appelle la présentation du Compte Administratif du Maire pour l'exercice 2018. Aux termes de la législation en vigueur, le Maire ne peut présider la séance au cours de laquelle le Compte Administratif est voté. Il peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de placer la séance sous la présidence de Monsieur Henri GADAUT, 1er Adjoint.

Etes-vous d'accord pour confier la présidence à Monsieur Henri GADAUT ?

POUR : 40 VOIX  
CONTRE : / VOIX  
ABSTENTION : / VOIX

Monsieur Henri GADAUT, vous avez la présidence.

**Monsieur Henri GADAUT, Adjoint au Maire**

Je vous en remercie.

Je vous précise que le Compte Administratif a été présenté en Commission Finances le 18 mai 2019.

Je donne la parole à Monsieur le Maire pour la présentation du Compte Administratif 2018, avec projection numérique.

**Présentation du Compte Administratif**

# COMPTE ADMINISTRATIF

2018

# VILLE DE WATTRELOS





## Rappel :

- Le Compte Administratif 2018 est le bilan financier de l'année écoulée : il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune.
- Voter le Compte Administratif n'est pas émettre un vote sur le fond de ce qui est fait, mais un vote certifiant la qualité de l'exécution budgétaire : il s'agit de valider que cette exécution aura été conforme au Budget Primitif et aux décisions modificatives.
- Evidemment, la gestion d'une année, les recettes encaissées et les dépenses réalisées, se solde par un résultat comptable.
- C'est le but de la présentation de ce Compte Administratif (qui se doit d'être conforme au Compte de Gestion du percepteur) : vous présenter ce résultat comptable, et ses conséquences financières et budgétaires.

Là encore, comme en 2017, le Compte Administratif se solde par un **résultat positif** qui illustre **la gestion sérieuse et responsable**, soucieuse de conserver et de **conforter des comptes équilibrés** que met en œuvre la Majorité municipale.

## **I. Un Compte Administratif 2018 exemplaire**

1. Le résultat global continue de se conforter
  2. Une exécution budgétaire très correcte
  3. Un exercice de gestion exemplaire, où les recettes progressent et les dépenses se réduisent
  4. Un résultat de gestion qui s'améliore significativement
  5. Des épargnes brute et nette qui confortent la structure financière de la commune, et augmentent son autonomie financière
- Depuis 2014, une consolidation de fond de la structure financière de la ville

## **II. Le « Fake news » de la dette**

## **III. Une piscine cela se construit, cela ne se décrète pas**

## 1. Le résultat global continue de se conforter

Le résultat global de 2018 est l'addition des résultats de fonctionnement et d'investissement :

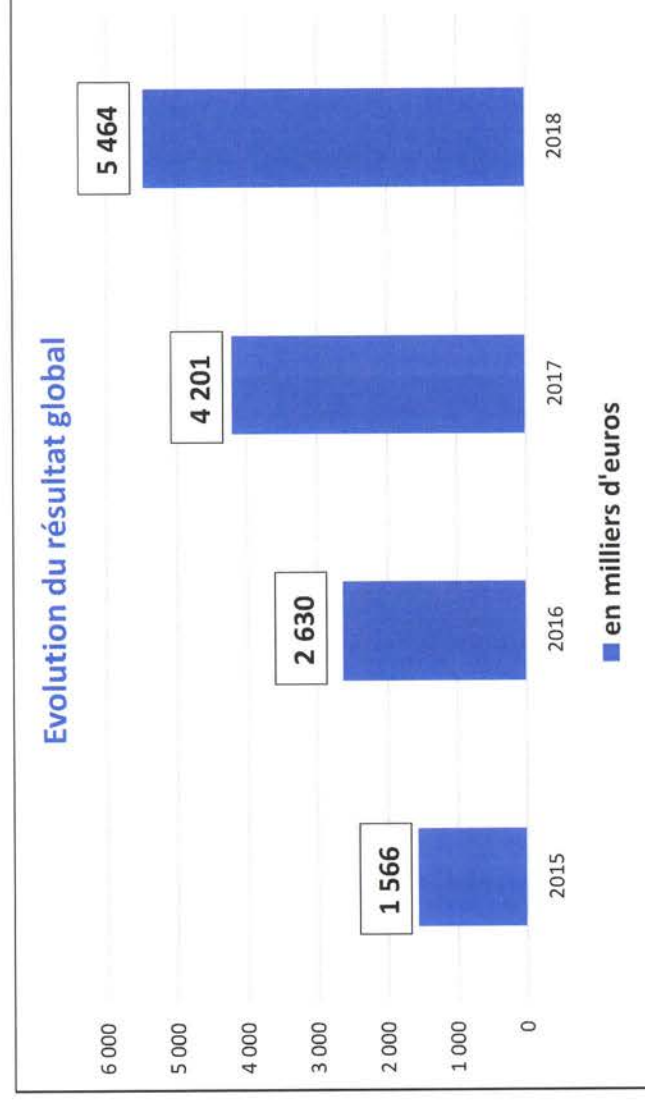
Résultat cumulé de fonctionnement 2018      5 570 403 €

Résultat cumulé d'investissement 2018      - 105 958 €

**Résultat global à fin 2018      5 464 444 €**

C'est l'assise financière des comptes de la ville

Il est en progression pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive



## 2. Une exécution budgétaire très correcte

Le Compte Administratif a pour vocation d'apprécier comment les décisions budgétaires ont été exécutées : a-t-on surestimé ou sous-estimé les recettes ou les dépenses lors du vote du Budget ?

C'est à cela que sert l'analyse des taux d'exécution budgétaire.

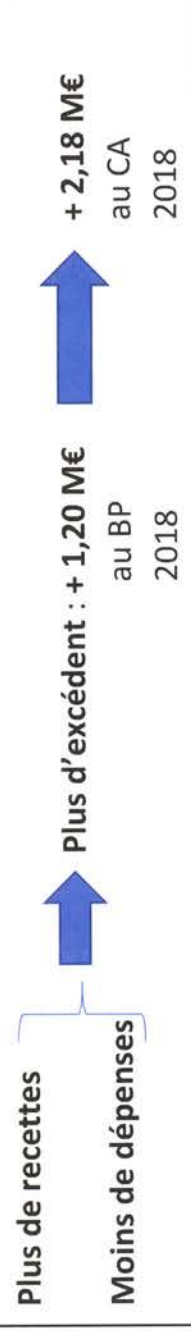
Et à Wattlelos, les taux d'exécution sont très satisfaisants, ce qui souligne la qualité du travail de la préparation budgétaire et combien le **Budget est sincère**.

DEPENSES			
(en M€)	Prévues	Réalisées	
Charges générales	7,29	7,05	97 %
Personnel	34,94	34,45	98,6 %
Subventions	6,08	5,95	97,8 %
Charges financières	1,94	1,86	96,1 %

Des dépenses proches des prévisions, certes, mais inférieures à ce qui était inscrit au BP

RECETTES			
(en M€)	Prévues	Réalisées	
Produits des services	2,69	2,58	96 %
Impôt et taxes	28,99	29,21	100,7 %
Dotations	20,19	20,13	99,7 %

A l'inverse des recettes globalement supérieures à celles qui étaient prévues au BP



### 3. Un exercice de gestion exemplaire, où les recettes s'améliorent et les dépenses se réduisent

#### ➤ Des recettes qui progressent enfin :

Première hausse, enfin, de nos recettes d'exploitation depuis 7 ans !

<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
53,30	53,04	52,94	52,69	52,65	51,82	52,27 : soit + 0,9 % sur 2017

En millions d'euros

Mais encore – 1 M€ sur 2012

Par-delà la variation de recettes, à la hausse (revalorisation des valeurs locatives) ou à la baisse (baisse du FDPTP du Département) déjà évoquées lors du vote du Budget Primitif 2019, l'exercice 2018 a bénéficié de l'amélioration des bases taxables (élargissement de l'assiette des entreprises + nouveaux logements).

#### ➤ Des dépenses resserrées : 1 M€ d'économies sur les dépenses de gestion

(en M€)

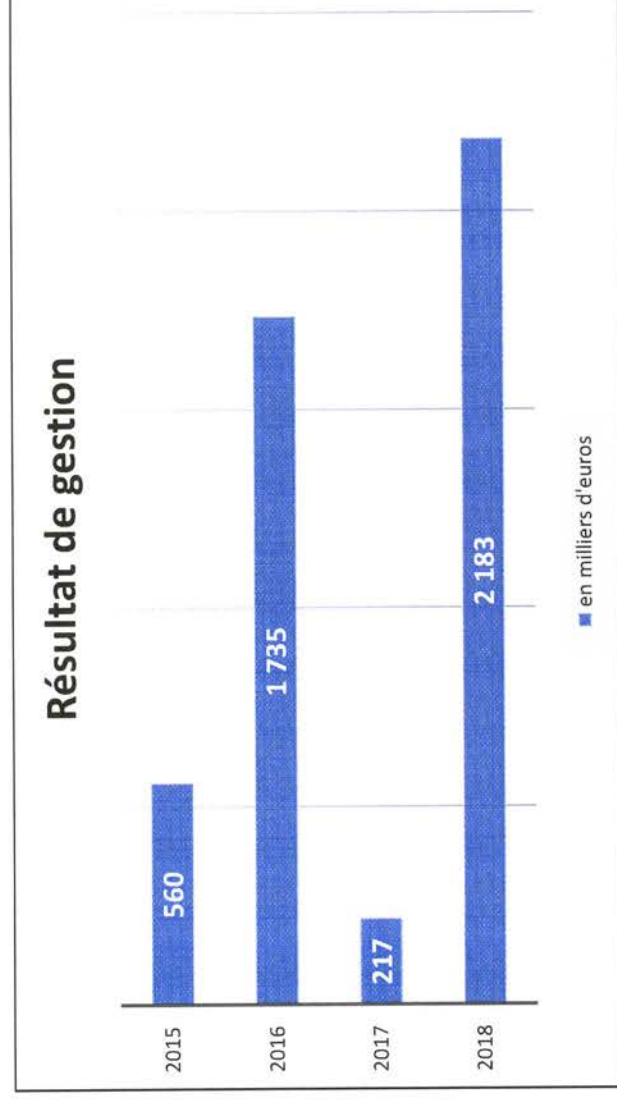
	<u>CA 2017</u>	<u>CA 2018</u>
<b>Charges à caractère général</b>	7,01	7,05
<b>Dépenses de personnel</b>	35,54	34,45 (- 1 092 K€)
<b>Charges de gestion courante</b>	6,11	5,95
<b>Frais financiers</b>	1,98	1,86 (- 120 K€)

Lors du vote du Budget Primitif 2018, nous avons affiché notre souhait, pour poursuivre le redressement de l'autofinancement, de réduire les dépenses de gestion de 700 k€. Avec plus d'1 M€ de baisse, le pari est tenu.

C'est surtout sur les dépenses de personnel mais aussi les charges d'intérêt (taux bas, désendettement) que les économies ont pu être réalisées.

#### 4. Du coup un résultat de gestion qui s'améliore significativement

**Positif pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, il est le plus élevé du mandat**



Le résultat de gestion, c'est en quelque sorte le bénéfice ou la perte de « l'exploitation », du fonctionnement municipal.

**Il se doit être positif** car :

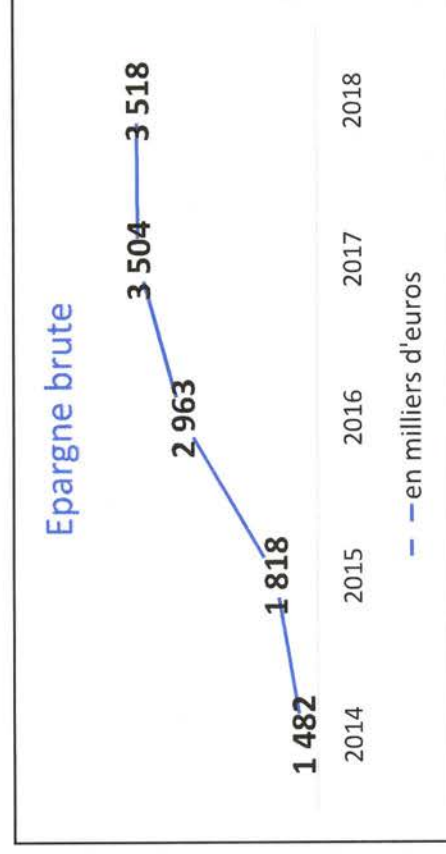
- il alimente l'épargne, et donc la capacité d'autofinancement de la ville (ce qui permet moins d'emprunts et de se désendetter)
- il participe au besoin de financement des investissements

**Le résultat cumulé de fonctionnement continue de se conforter depuis 4 ans**



## 5. Des épargnes brute et nette qui confortent la structure financière de la commune, et augmentent son autonomie financière

Une épargne brute qui aura plus que doublé en 5 ans



**+ 2,04 M€**

Une épargne nette (après paiement du capital de la dette) qui redevient durablement positive



**+ 1,56 M€**

Afficher un niveau positif d'autofinancement n'est pas une fin en soi.

C'est en revanche l'indispensable moyen pour :

- assurer un équilibre durable des finances de la commune, pour lui permettre de faire face à ses engagements (salaires, fonctionnement des services, emprunts)
- respecter les obligations réglementaires de la Comptabilité publique (je rappelle que : Autofinancement + Amortissements + FCTVA > Remboursement en capital de la dette)
- pouvoir continuer à investir, en finançant nos investissements, en étant le levier de nouveaux emprunts ou en réduisant l'endettement

C'est la clé de la crédibilité financière de la ville

De ce point de vue, l'exercice 2018 permet de visualiser les efforts du mandat





## Depuis 2014, une consolidation de fond de la structure financière de la ville

- Des **recettes** régulièrement en baisse, mais qui, pour la première fois depuis 2012, se redressent en 2018 (pas d'augmentation des impôts sur tout le mandat) ▲
- Des **dépenses**, dont la maîtrise n'est pas aisée, mais qui ont pu globalement diminuer sur la période ▲
- Une baisse des dépenses d'exploitation confortée par une forte baisse des **charges d'intérêt** ▲

---

- Une **épargne brute** qui a plus que doublé : + 237 % ! ▲
- Une **épargne nette**, clairement redevenue positive, comme promis ▲

### Evolution 2014-2018

- 0,67 M€

- 2,63 M€

- 0,45 M€

+ 2,04 M€

+ 1,56 M€

## II. Le « Fake news » de la dette

En 2018, comme les années précédentes, les nouveaux emprunts (2,80 M€) ont été inférieurs aux remboursements des emprunts précédents



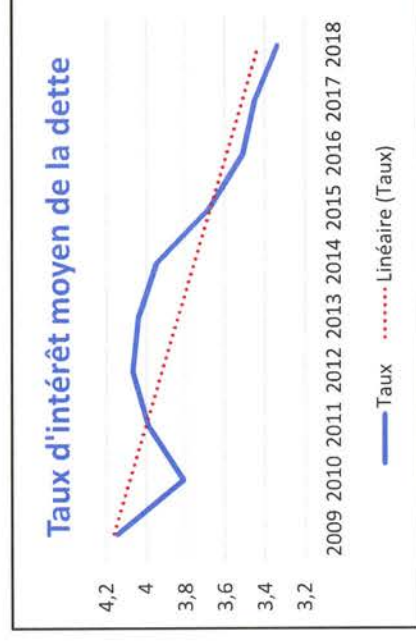
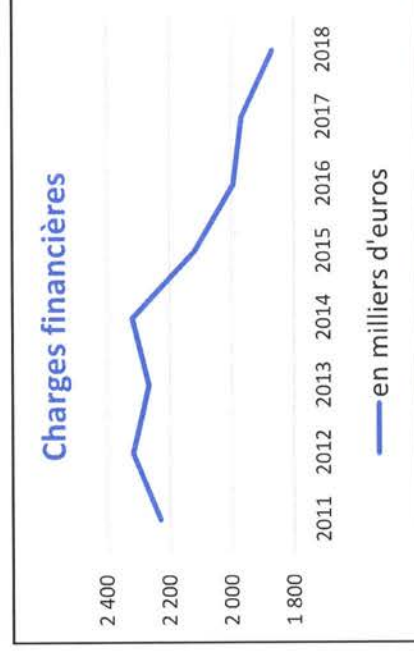
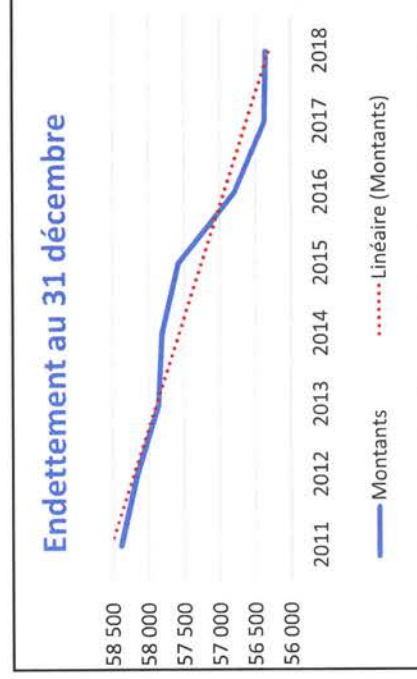
Baisse à nouveau de la dette : 56,3 M€ fin 2018

Rappelons quelques évidences chiffrées :

La dette à fin 2018 est la plus basse depuis 10 ans !

Les charges d'intérêt sont les plus basses depuis 10 ans

Le taux d'intérêt moyen est le plus bas depuis au moins 10 ans



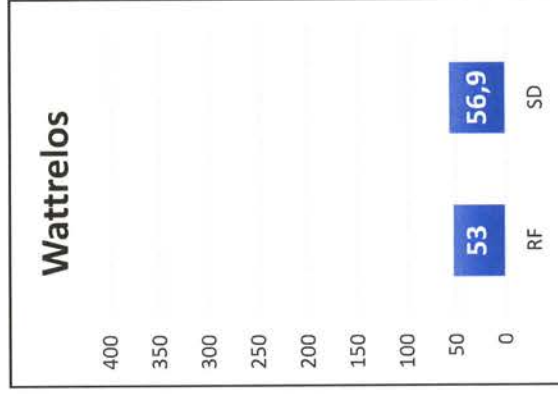
➤ **LA VERITE** : NON Watrelos n'est pas étranglée par sa dette

NON Watrelos n'est pas surendettée

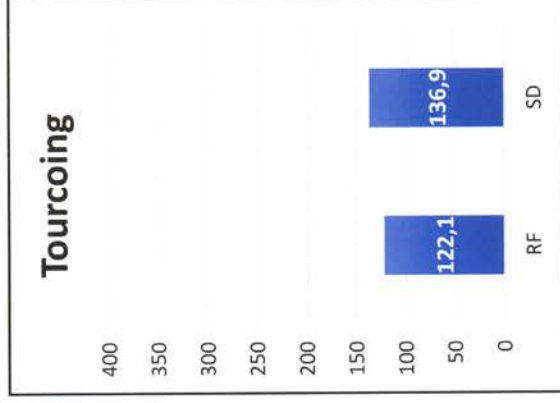
NON Watrelos n'est pas affectée par les emprunts toxiques (elle ne l'a jamais été !) : ces emprunts structurés (pour partie réaménagés en 2018) ont jusqu'à présent été globalement économes

Comparons (en M€) :

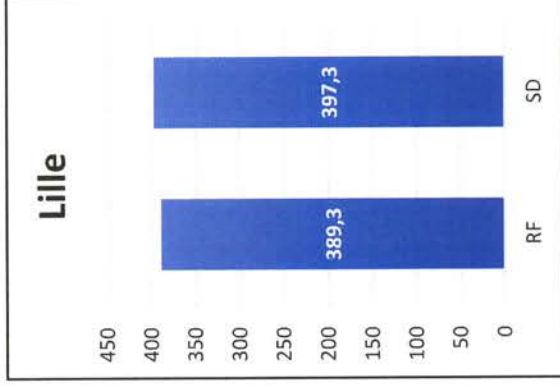
- recettes de fonctionnement (RF) et stock de dettes (SD)  
- entre villes



106,0 %



112,2 %



102,0 %

Quelle évolution  
de la dette  
de 2011 à 2018 ?

Watrelos : - 3,5 %  
Tourcoing : + 12,1 %  
Lille : + 22,5 %  
mais aussi  
St Amand : + 17,9 %  
Denain : + 16,8 %  
Maubeuge : + 18,9 %

### III. La marge de manœuvre pour se doter d'une nouvelle piscine se construit, elle ne se décrète pas !

→ Sinon, ce n'est qu'un leurre, qu'une « promesse vide »

#### 1) Quel coût pour l'investissement ?

Piscine neuve : 9,5 à 10 M€

- Subventions possibles : 3 M€ (fond de concours limités et épuisés) : Région, Département, MEL



Participation Ville : de 6,5 à 7 M€

#### ➤ Conséquences :

- Sur la dette : + 12 % à 13 % !
- Sur l'annuité de la dette → 600 K€/an sur 15 ans,

avec :

- charges d'intérêt : + 150 K€/an (ce qui fera diminuer l'Autofinancement)
- remboursement du capital : + 450K€/an (ce qui exigera à l'inverse que l'Autofinancement s'accroisse pour faire face à la règle que : Autof + Amort + FCTVA > Rembours du Capital

Ce qui suppose donc des réductions des autres dépenses de fonctionnement pour compenser (ou une augmentation des impôts : + 4 à 5 % sur Taxe Foncière)

#### Incidence proforma sur les comptes 2018

- L'Épargne Brute diminuerait de – 150 k€ (charge d'intérêt supplémentaire)
- L'Épargne Nette (693 k€ fin 2018) diminuerait aussi
  - 150 K€ intérêt
  - 450 k€ capital

→ 93 k€ : elle redeviendrait proche de zéro

De tels emprunts

- augmenteraient donc la dette de près de 7 M€ (alors que je rappelle qu'il aura fallu 10 ans pour la réduire de 2 M€)

- feraient disparaître l'épargne nette, ramenée à

ZERO !

## 2) Quel coût pour le fonctionnement ?

- ▲ Dépenses de fonctionnement annuelles : + 1 M€ (personnel, fluides, entretien)
- ▲ Déficit annuel : de - 650 000 à - 700 000 euros
- ▲ Nécessité de recruter à nouveau 13 personnes : coût = 13x40 k€ = 520 k€  
→ Augmentation des dépenses de personnel

Hors donc la perception des recettes (liées à la politique tarifaire qui serait suivie, et au financement des scolaires par la MEL pour 50 % du total), mutatis mutandis, les incidences sur les comptes 2018

$$\left. \begin{array}{l} \text{Epargne nette à ZERO} \\ \text{(Conséquence de l'investissement)} \\ + \\ \text{Prise en compte du déficit d'exploitation} \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{Epargne nette à nouveau négative} \\ \text{de - 700 k€} \end{array}$$

De cette rapide mise en équation financière, que retenir ?

- que les comptes de la commune ne permettent pas d'assumer le coût d'une reconstruction immédiate d'une piscine, tout du moins d'une piscine à double bassin et à aspects ludiques
  - que pour y parvenir il faut poursuivre l'amélioration de l'épargne nette → de l'ordre de 1 M€
  - et donc qu'il n'est pas de meilleur moyen de redoter aussi vite que possible Wattrelos d'une piscine que de conforter l'assise financière de la ville, ce que notre Majorité fait (cf. Compte Administratif 2018)
- Seuls moyens d'aller plus vite : le recours en privé (mais attention tarifs d'entrée plus chers ; ou une piscine plus petite (type Tournesol : 4,5 à 5 M€) ; ou une hausse de la fiscalité locale de + 6 à 7 % pour couvrir le déficit d'exploitation et donc d'épargne.

Sur ces éclairages supplémentaires sur des « questions d'actualité », je rappelle pour en revenir à l'essentiel :

- que ce Compte Administratif 2018 est très bon
- qu'il est conforme aux BP et Décisions Modificatives
- et donc que vous pourrez le VOTER !

MERCI DE M'AVOIR ECOUTÉ

## **Monsieur Henri GADAUT**

J'ai été saisi d'une demande d'intervention de Monsieur DUEL sur le rapport n° 12

### **Monsieur DUEL**

Ayant déserté, comme vous l'avez dit si gracieusement (je dis gracieusement mais c'est un autre adverbe qui me vient en tête) lors d'un post d'Avril, vous me permettez, Monsieur le Maire, de dire quelques mots sur le budget adopté en Mars.

Le 21 mars, j'aurais dit tout le mal que je pense de ce budget : Dotations bloquées depuis Sarkozy, situation financière déplorable, investissements inexistants.

J'aurais donc voté contre ce budget. J'aurais été bien seul ce jour-là, les conseillers frontistes ayant approuvé celui-ci. « Heureux ces élus Lepenistes, la pensée ne vient pas compliquer leur vie ». Cela pourrait être risible mais vu le score de ce parti dans notre ville, c'est absolument pitoyable et dramatique.

Concernant directement ce compte administratif, il est dans la droite lignée des choix politiques et budgétaires que vous menez. Nous nous abstiendrons, mais, au cas où, vous n'auriez pas le mail de la préfecture ?

### **Monsieur le Maire**

Il n'y a rien à dire ! D'abord parce que Monsieur DUEL veut nous parler du Budget Primitif 2019 alors que là on parle du Compte Administratif 2018.

Il a dit trois phrases dont au moins une qui est fausse. Le gel des dotations depuis Sarkozy, ce n'est pas vrai puisque comme vous voyez, précisément, ces dotations sont en phase d'amélioration. Regardez un peu les fiches qu'on vous passe, Monsieur DUEL. On peut rêver toujours d'avoir plus. On a dû faire face à des pertes de ressources, nous sommes une commune modeste et, en plus, on a été défavorisé dans les réformes successives de la Dotation de solidarité de cohésion sociale parce que les indicateurs de répartition de la croissance de cette DSU sont proportionnalisés au taux de population vivant dans les quartiers sensibles et de ce point de vue-là nous sommes bien moins bien placés (mais purement comptablement) qu'une ville comme Roubaix ou voisine comme Tourcoing qui ont vu croître leur DSU considérablement.

Il n'en reste pas moins que j'ai montré que, nonobstant, cette croissance relativement modérée de nos dotations, sur l'année qui vient de s'écouler, et sur le fait que nous avons eu, surtout, à faire face à cette baisse de nos recettes et encadrer nos dépenses sur les années qui viennent de se passer, nous avons réussi à conforter l'épargne brute, l'épargne nette, le résultat de gestion, enfin, bref je ne vais pas reprendre tout ce panorama-là. Et je pense que, globalement, cette majorité peut être satisfaite des résultats qu'elle présente pour ce dernier Compte administratif du mandat.

J'enregistre votre abstention même si ce n'est pas moi qui conduirai les opérations de votes mais je l'aurais peut être entendu dans la pièce à côté parce que je crains que Monsieur GADAUT va me demander de sortir comme il le fait chaque année.

## **Monsieur Henri GADAUT**

Merci Monsieur le Maire de votre réponse.

### **Madame BLAIN**

Ca va faire les gorges chaudes de la presse, encore une fois.

Quand on se dit d'un parti de bon sens il faut l'être jusqu'au bout. Donc ça voudrait dire que je ne cautionne pas le budget 2018 alors qu'il y a eu des efforts de faits avec un excédent. Je ne vois pas pourquoi je voterai contre.

Je vous rassure je ne pars pas chez Macron.

Mais en attendant quand les efforts sont faits, qu'on les demande depuis 2014 et qu'ils sont au rendez-vous, je ne vois pas pourquoi, quand on se revendique d'un parti de bon sens, on ne le voterait pas.

Quant à la piscine, ce que vous avez dit et bien je suis fatiguée de l'expliquer, celui qui vous dit que l'on veut une piscine est un menteur. Et quant aux réseaux sociaux, je ne cautionne pas c'est un ramassis de gens qui vomissent leur bile, je ne cautionne absolument pas !

### **Monsieur Henri GADAUT**

Je prie Monsieur le Maire de bien vouloir quitter la salle des délibérations afin que nous procédions au vote.

#### ***Sortie de Monsieur le Maire***

Je mets aux voix le Compte Administratif 2018.

12 – Adoption du compte administratif 2018

*Ne prend pas part au vote : Monsieur Dominique BAERT*

POUR	: 38	VOIX
CONTRE	: /	VOIX
ABSTENTION	: 1	VOIX M DUEL

Avant de prier Monsieur le Maire de nous rejoindre, permettez-moi de remercier, en votre nom à tous, l'ensemble des collaborateurs ayant apporté leur aide à l'élaboration et l'exécution du Compte Administratif conformément aux choix de la Majorité Municipale, exprimés lors de l'adoption du Budget Primitif, du Budget Supplémentaire et des décisions modificatives de l'année 2018.

#### ***Entrée de Monsieur le Maire***

Monsieur le Maire, j'ai le plaisir de vous informer que le Conseil Municipal a adopté le Compte Administratif pour l'année 2018. Il vous donne quitus des opérations réalisées au cours de cet exercice conformément aux décisions prises. Merci à vous. Je vous redonne la présidence de l'assemblée.

### **Monsieur le Maire**

A vos remerciements, j'aimerais joindre les miens à l'égard de l'ensemble des élus parce qu'on dit que c'est le Compte administratif du Maire mais, c'est d'abord, le Compte administratif d'une équipe. Lorsque l'on sait où on veut aller, lorsque le cap est tracé, il faut que chacun rame dans le même sens, ça permet d'aller plus vite et ça permet d'être plus efficace. Et donc, chacun, dans les domaines de délégations qui ont été les siens, a eu à apporter sa pierre à la réalisation de cet équilibre que j'ai décrit tout à l'heure.

Je voudrais aussi remercier la Direction Générale des Services, la Direction Générale des Finances que je sollicite beaucoup, très tôt, très tard, samedi, dimanche, weekend, pour assurer une bonne surveillance, un bon encadrement de nos dépenses. Un suivi, aussi, de nos recettes parce qu'elles n'arrivent pas spontanément, il faut parfois aller les réactiver, aller les chercher. Il y a des étés qui sont parfois un peu plus denses à cet égard, n'est-ce pas Monsieur BOURGOIS ? En tout cas, à l'ensemble de la Direction Générale des Finances, de la Direction Générale des Services, chacun des Directeurs Généraux, je voudrais adresser mes sincères remerciements parce que le bilan de ces quatre ans que je



viens de vous présenter, il est aussi le leur. Je sais que je peux compter sur eux, je sais que nous pouvons compter sur eux. Voilà, merci à l'équipe qui nous accompagne administrativement.

### **Rapport n° 13 : Affectation du résultat**

#### ***Rapport n° 13 - Affectation du résultat de l'exercice 2018***

C'est une délibération usuelle qu'il convient de voter après le Compte administratif.

Rapport n° 13 - Affectation du résultat de l'exercice 2018

POUR	:	39	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	1	VOIX M DUEL

### **Rapport n° 14 : Budget supplémentaire**

#### ***Rapport n° 14 – Adoption du Budget Supplémentaire 2019***

C'est un budget qui abonde quelques lignes (achat de véhicules, travaux...) et affecte des subventions dans le cadre de la politique de la ville.

Rapport n° 14 – Adoption du Budget Supplémentaire 2019

POUR	:	34	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	6	VOIX MM DUEL, DE KETEL, Mmes BLAIN, VERHELLE, ACQUART et VANGERMEERSCH

#### **Sauf pour l'association « Horizon 9 »**

M Denis CROIGNY ne participe au vote

POUR	:	33	VOIX
CONTRE	:		VOIX
ABSTENTION	:	6	VOIX MM DUEL, DE KETEL, Mmes BLAIN, VERHELLE, ACQUART et VANGERMEERSCH

Avant de clore la séance, je vous rappelle que vous pouvez consulter le registre synthétisant les décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

=====

**Je prie les membres du Conseil Municipal de rester à leurs places, quelques instants, le temps des signatures d'usage.**

La séance est levée à 21 h 45

<b>BAERT Dominique Maire</b>	
<b>GADAUT Henri</b>	
<b>RINGOTTE Marie - Christine</b>	
<b>DUQUESNOIS Anne</b>	
<b>KHITER Kamel</b>	
<b>MONRABAL Karl</b>	
<b>DE SMEDT Myriam</b>	
<b>CUCHERE Danielle</b>	
<b>PRPIC Georges</b>	
<b>LEFEVRE Daniel</b>	
<b>COQUELLE Michèle</b>	
<b>KERAUDY Juliette</b>	
<b>VANDOORNE Jean</b>	
<b>BEDART Robert</b>	
<b>LEBLANC Martine</b>	
<b>CALONNE Henri</b>	

<b>SUEUR Laurence</b>	
<b>CHANTRIE Annie</b>	
<b>CROIGNY Denis</b>	
<b>LEMAY Guy-Noël</b>	
<b>WETE-MATOUBA Brice</b>	
<b>MILOUDI Nora</b>	
<b>DJAFER-CHERIF Lina</b>	
<b>REIFFERS Zohra</b>	
<b>ZAIDI Sylvie</b>	
<b>BONTE Palma</b>	
<b>OSSON Catherine</b>	
<b>DEBAETS Michel</b>	
<b>DELFOSSÉ Jacques</b>	
<b>MEKKI Tarik, Secrétaire de séance</b>	
<b>LECLUSE Eugénie</b>	
<b>ROUSSEAU Patrick</b>	

<b>LESTIENNE Myriam</b>	
<b>CHARLES Gilbert</b>	
<b>ACKERMANN Roger</b>	
<b>BLAIN Marie-Chantal</b>	
<b>VANGERMEERSCH Yolande</b>	
<b>VERHELLE Virginie</b>	
<b>ACQUART Danielle</b>	
<b>DE KETEL Bernard</b>	
<b>DEBLOCK Sandrine</b>	
<b>PULEO Domenico</b>	
<b>DUEL Thierry</b>	